

## SOMMAIRE

<b>2 PARTIE 1 : DELIMITATION DU DOMAINE DE RECHERCHE .....</b>	<b>5</b>
2.1 LES PARTICULARITÉS DE L'ACCUEIL DES PERSONNES EN INSTITUTION .....	5
2.1.1 <i>Entrer en institution</i> .....	5
2.1.2 <i>Etat des lieux des projets dans les établissements</i> .....	7
2.2 VERS UN PROJET « PERSONNALISÉ » .....	9
2.3 THÉORIE DU PROJET EN PSYCHOLOGIE .....	13
2.4 INTERVENIR PAR L'HISTOIRE DE VIE.....	19
2.4.1 <i>Le récit de vie, l'histoire de vie et l'autobiographie</i> .....	19
2.4.2 <i>Epistémologie du récit de vie</i> .....	20
2.4.3 <i>Récit de vie et développement de la personne</i> .....	22
2.4.3.1 Apports théoriques sur la méthode .....	22
2.4.3.2 La question des supports.....	23
2.4.4 <i>Pour un récit analogique</i> .....	23
2.4.4.1 L'épreuve des 3 arbres.....	23
2.4.4.2 La restitution de l'épreuve des trois arbres .....	26
<b>3 PARTIE 2 : PROBLEMATIQUE DE RECHERCHE .....</b>	<b>27</b>
<b>4 PARTIE 3 : METHODOLOGIE .....</b>	<b>29</b>
4.1 MISE EN ŒUVRE DU PROTOCOLE .....	30
4.2 ANALYSE CLINIQUE .....	32
4.2.1 <i>Analyse de l'entretiens semi-directif</i> .....	32
4.2.2 <i>Analyse de l'Epreuve des Trois Arbres</i> .....	33
4.2.3 <i>Analyse de l'entretien de restitution de l'Epreuve des Trois Arbres</i> .....	35
<b>5 PARTIE 4 : RESULTATS .....</b>	<b>37</b>
<b>6 PARTIE 5 : DISCUSSION .....</b>	<b>55</b>
<b>7 REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....</b>	<b>57</b>



## **1 INTRODUCTION**

La place du psychologue dans les institutions dédiées aux personnes âgées est de plus en plus reconnue. Les conventions tripartites signées entre l'établissement d'accueil, le Conseil général et l'Agence régionale de la santé ou le préfet contribuent à ce bien être et à cette qualité de vie dans le sens où les établissements recrutent de plus en plus de personnel qualifié, dont des psychologues. Ces psychologues sont alors chargés de missions particulières, dans de nombreux domaines, dont l'amélioration du cadre de vie de ces personnes vivant en institution.

La gérontologie est une discipline rassemblant les modifications liées au temps sur l'organisme (Fontaine, 2007). Elle rend compte des changements, qu'ils soient psychologiques, sociaux, morphologique ou encore biologique liés à l'âge. Nous citerons alors Bouisson : « S'agissant de la psychogérontologie, en particulier, l'urgence se situe aujourd'hui dans le développement d'une recherche et de pratiques cliniques qui ne s'attachent plus uniquement à l'étude des pertes et des déficits de la vieillesse, mais qui aient comme principaux objectifs le bien-être et la qualité de vie des personnes âgées » (Bouisson, 2005, p. 12). Ce travail de recherche s'attache donc dans un premier lieu à nouer les aspects psychologiques au bien-être et à la qualité de vie de ces personnes dites âgées.

La loi oblige désormais tous les établissements médico-sociaux à mettre en œuvre pour ses usagers des projets de vie personnalisé. Cependant, la place donnée au projet dans ces établissements permet difficilement à la personne de se placer en tant qu'auteur et acteur. Les pertes dues au vieillissement et la vulnérabilité apparente des personnes est alors interpréter en terme d'incapacités. Pourtant, les processus anticipatoire qu'intègre le projet sont à l'œuvre toute la vie, et même au-delà de la mort. De plus, il implique indéniablement le vécu des personnes. Il devient alors nécessaire de réfléchir à la façon dont la personne peut reprendre la place qui est la sienne. A travers l'ETA conçu comme un outil biographique, nous pensons qu'elle sera à même de valoriser sa démarche.



## **2 PARTIE 1 : DELIMITATION DU DOMAINE DE RECHERCHE**

### **2.1 LES PARTICULARITES DE L'ACCUEIL DES PERSONNES EN INSTITUTION**

#### **2.1.1 ENTRER EN INSTITUTION**

Nous nous intéresserons ici plus particulièrement aux personnes vivant en Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées dépendantes<sup>1</sup>. Ces établissements accueillent des personnes âgées ayant au minimum 60 ans, sauf en cas de dérogation, qu'ils nécessitent ou non des soins médicaux. Ils ont signés une convention tripartite avec d'une part le Conseil Général de la région dans laquelle ils demeurent ou le préfet dans certains cas, et d'autre part l'Autorité compétente de l'Assurance maladie. Cette convention impose à ces établissements d'élaborer une démarche de qualité quant à la prise en charge des personnes. Cette démarche détermine alors l'aptitude des établissements à satisfaire les besoins des usagers exprimés de façon explicite ou implicite. L'environnement, l'entourage et la prise en charge sont alors déterminants pour la qualité de vie des personnes, notamment parce que le vieillissement impose des changements.

En effet, que le vieillissement soit normal ou pathologique, il engendre des pertes chez les personnes âgées. Ce sont ces pertes qui sont le plus souvent à l'origine de leur l'entrée en institution : elles deviennent dépendantes à un tiers et/ou à un équipement approprié de par leur besoin de les compenser. Ainsi, ces personnes ont besoin qu'on les aide dans les actes de la vie quotidienne et beaucoup d'entre-elles nécessitent un suivi médical plus ou moins proximal.

Bien souvent, l'entrée en institution est décidée dans des périodes de crises. Ce qui n'était pas à la « une » la veille, ou qui du moins n'était pas audible le devient du jour au lendemain, avec des délais très courts de prise de décision puis d'admission. Les personnes âgées sont principalement institutionnalisées suite à une impossibilité de retour à domicile après une hospitalisation.

---

<sup>1</sup>Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes : EHPAD dans la suite du texte.

Pour ses personnes, l'entrée en institution est désormais définitive. Cette décision implique le fait de devoir quitter son domicile, un quotidien, mais aussi de s'adapter à une nouvelle vie en communauté. Elle engage en premier lieu la personne âgée mais concerne et est même parfois supportée par les proches et l'institution. Ainsi, la personne âgée n'est pas maîtresse de son destin dans le sens où la question du choix lui a été enlevée. En effet, elle se retrouve alors dans une situation de non choix, d'absence de choix ou de faute de choix (Tacnet-Auzzino, 2009) ; elle est obligé par les uns et les autres à venir vivre dans un endroit qui la plupart du temps n'a pas été choisi. Elles se retrouvent alors privées du choix de leur mode de vie (à domicile vs. en institution) et du choix de leur lieu de vie (EHPAD A vs. EHPAD B). Un choix suppose différentes alternatives mais lorsque se pose la question de l'institutionnalisation, lorsqu'il faut peser le pour et le contre, les croix vont toutes dans la colonne « contre » le domicile et « pour » l'institution. Le consentement qu'elles peuvent alors donner ne porte pas toujours sur le fait d'adhérer à la décision, mais bien de la supporter (Tacnet-Auzzino, 2009).

La psychologie du développement a beaucoup pensé le concept de stade. Les auteurs ont alors identifiés des étapes successives par lesquelles la personnalité de chacun est amenée à passer. Elles impliquent donc des changements discontinus d'organisation et d'intégration de conduites particulières (Fontaine, 2007). La vieillesse n'est donc pas une maladie mais une étape du développement de la personne. Plusieurs auteurs se sont consacrés à édifier des modèles représentatifs de cette approche, notamment Erickson (1968) à travers une orientation psychosociologique et qui suggère une évolution de la personnalité tout au long de la vie. La personne est donc placée au centre de son évolution et devient actrice de son développement. Comme pour chacune de ces étapes, l'individu subi des pertes et des acquisitions suivant son état de santé, mais aussi suivent les rôles psychologiques qu'il endosse. Le passage à la vieillesse n'échappe pas à cette règle. Ce qui importe alors n'est pas l'inventaire des conséquences de ce vieillissement, mais la façon dont celles-ci sont vécues par la personne, entre intégrité et désespoir, « [...] entre le désir d'éprouver du plaisir à vivre et à vieillir dans la dignité et l'anxiété liée à l'anticipation du grand âge, de la perte d'autonomie et de la mort. » (Fontaine, 2007).

### **2.1.2 ETAT DES LIEUX DES PROJETS DANS LES ETABLISSEMENTS**

La personne âgée est à la base d'une multitude de projets sur lesquels elle a plus ou moins la possibilité d'agir. Une rétrospective concernant tous les projets existants permettra de mieux situer la place du projet de vie personnalisé.

De par la règlementation<sup>2</sup>, les EHPAD sont dans l'obligation de construire un projet d'établissement, lequel est divisé en projet de vie individualisé, en projet de soin et un projet d'animation. Le projet de vie personnalisé se trouvant en bout de chaîne, la compréhension de son existence et de son utilité dépend de celle des précédents. Amyot & Mollier (2002) ont alors définis les projets de manière hiérarchique :

Le projet institutionnel définit les valeurs morales dans lesquelles l'organisation s'applique. C'est un cadre général qui vient englober les projets autres qui en découlent (projet d'établissement, projet de vie et projet de soin). « Il définit :

- Le cadre de références philosophiques, morales et humaines qui inspire la démarche de l'organisme gestionnaire de l'établissement exprimé par son instance délibérante ;
- Les missions et les choix stratégiques assignés à l'établissement pour répondre aux besoins des résidents et aux attentes de l'environnement et des partenaires » (*ibid*, p. 47)

Suivant que l'établissement soit de nature privée ou associative, ce projet institutionnel peut se confondre respectivement avec le projet d'entreprise ou le projet de l'association. Lorsqu'il est de nature publique, cela devient plus complexe puisque c'est la collectivité ou la mairie qui en assure le contenu.

Le projet d'établissement s'affaire à délimiter les différents éléments de l'établissement qui sont essentiellement situés à des niveaux économique, matériel ou financier (Vercauteren, Predazzi, & Loriaux, 2005). Il a pour but de définir les objectifs de l'établissement en lien avec une concrétisation des orientations du projet institutionnel. Les auteurs ont ici pris parti de l'articuler avec le projet de vie de l'établissement (à ne pas confondre avec le projet de vie personnalisé), qui sont tous deux soumis au cahier des charges applicables aux EHPAD.

---

<sup>2</sup> Loi n°2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale

« Ce projet doit définir les objectifs de l'établissement en matière :

- De coordination, de coopération, d'évaluation des activités et de la qualité des prestations ;
- D'organisation et de fonctionnement des différents services rendus.

Le projet de vie de l'établissement pourrait se définir quant à lui comme la concrétisation des orientations du projet institutionnel ; à ce titre :

- Il précise les références éthiques et les traduit en programme d'action ;
  - Il prévoit les modalités d'expression des résidents et de participation des familles et des proches ;
  - Il organise les modalités de participation de l'établissement à la vie locale ;
  - Il précise les modalités d'organisation de la vie quotidienne et de fonctionnement des différents services ;
  - Il définit les caractéristiques et les modalités de gestion des ressources humaines au sein de l'établissement ;
  - Il précise les conditions d'habitat et le cadre architectural offert aux résidents »
- (Amyot & Mollier, 2002, p. 48)

Vercauteren, Hervy & Schaff (2008) souligne que la visée première du projet de soin est d'articuler les besoins à dominante curative de la personne, la cohérence des interventions de l'équipe de soin et une réflexion sur les pratiques de soin. Il est notamment construit par le médecin coordonnateur et l'équipe de soin. Les auteurs appuient sur l'importance que ce projet soit connu de tous afin d'adapter au mieux la prise en charge de la personne. De plus, ils pointent aussi la nécessité que ce projet soit accessible à la personne afin qu'elle puisse y contribuer et se l'approprier.

« La démarche de projet de vie en institution se fonde avant tout sur la prise en considération de la parole des usagers. Ce postulat fondateur donne sens et nourrit tout à la fois l'ensemble de la démarche qui est appelée à se développer au sein de l'établissement. » (Amyot & Mollier, 2002, p. 5). Par-delà, les auteurs entendent que ce postulat s'avère une exigence éthique assimilable à une démarche qualité qui structure de plus en plus le secteur de la gérontologie. Ils stipulent que la personne doit être prise en compte dans son intégralité. Pour cela, la pyramide de Maslow (figure 1) serait adéquate pour la guidance de cette prise en compte. Il ne suffit donc plus de répondre uniquement aux besoins physiologiques, mais bien

de s'atteler à ce que la sécurité, les contacts sociaux, l'estime de soi, et le développement de soi soient pris en compte. La verbalisation et l'écriture de telles ambitions permettent la communication et le fondement des pratiques qualités.

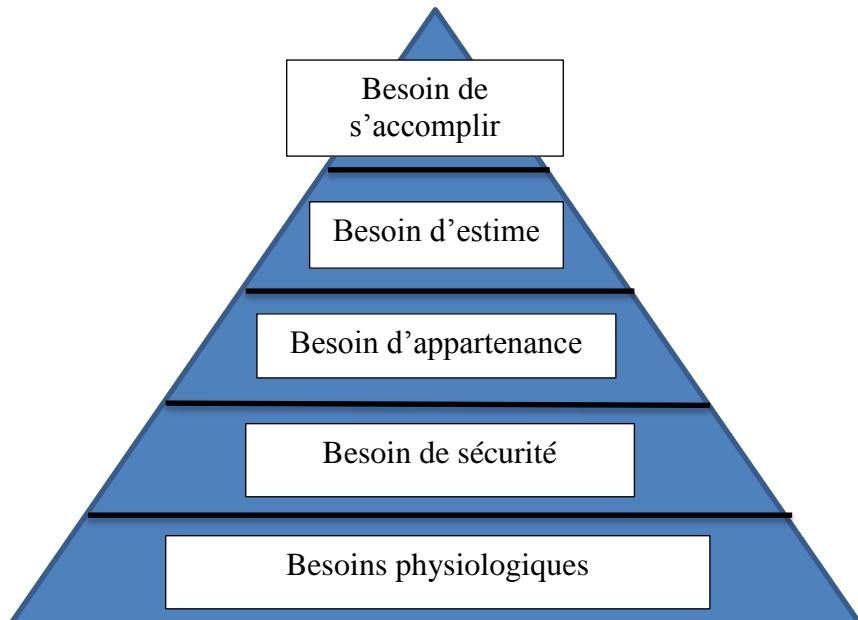


Figure 1 : La pyramide de Maslow

Cette démarche qualité s'attèle avant tout à ce que le résident ne soit pas un simple « client » profitant des services proposés. Il doit devenir acteur de sa vie, notamment en développant son projet de vie avec l'aide du personnel proposé par la structure. Une méthodologie participative favoriserait alors la co-construction de ce projet associant les deux parties concernées. Il s'agit alors d'écrire un projet qui correspondrait aux aspirations personnelles du résident en lien avec les possibilités et disponibilités techniques et relationnels des acteurs et de l'institution.

## 2.2 VERS UN PROJET « PERSONNALISE »

La notion de projet de vie n'apparaît dans la loi qu'en 1999, avec la réforme tarifaire des établissements accueillant des personnes âgées dépendantes. Dès lors, les EHPAD sont tenus d'adapter leur architecture aux handicaps et désirs des personnes âgées, et d'élaborer, en

collaboration avec la personne accueillie et le personnel de l'établissement, un projet de vie et de soin.

La constitution des projets de vie est obligatoire selon la convention tripartite. De plus, l'intérêt d'établir de tels projets est assigné à la loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant le statut des institutions sociales et médico-sociales. Cette loi a pour objet principal l'établissement des conditions de participation des personnes accueillies à son projet de vie par une réflexion sur ses modalités d'expression. L'article L.311-3 « Secteur 2 – Des droits des usagers du secteur social et médico-social. Article 7. » stipule au 7<sup>e</sup> alinéa : « La participation directe ou avec l'aide de son représentant légal à la conception et à la mise en œuvre du projet d'accueil et d'accompagnement qui la concerne ».

Le terme « accompagné » n'est apparu que récemment dans le champ médico-social (Vercauteren, Hervy, & Schaff, 2008). D'après ces auteurs, il existe 4 conditions à l'accompagnement :

- Il y a nécessité de deux acteurs qui peuvent être représentés par un individu ou un groupe d'individu.
- Chacun des acteurs a le choix de ses modalités d'échange avec l'autre, ils peuvent être plus ou moins autonomes.
- Il faut un consensus quant aux choix des acteurs et il faut que tout deux y trouve un intérêt.
- Le fait que le choix soit un consensus amène à un système d'échange entre les deux protagonistes.

Un accompagnement fondé sur des échanges nous éloigne donc de l'assistanat. Au même titre qu'un élève et son maître, les deux protagonistes se distinguent essentiellement par le savoir. Pour ce qui est de l'accompagnement de la personne âgée, l'accompagnant devient « sachant » et la personne âgée le « dépendant ». Ce n'est pas pour cela que s'instaure un rapport hiérarchique. Les deux sont tributaires l'un de l'autre et donc dépendent l'un de l'autre. Le « sachant » ne sait pas tout et le « dépendant » ne dépend pas de tout. Même dans la dépendance, l'accompagnement suggère une indépendance des deux parties. L'un et l'autre sont libres d'accepter ou de refuser ce qui leur est proposé : nous avons donc plus à faire à une transmission de connaissances qu'à un partage. « Partant de là, il sera nécessaire de comprendre que l'accompagnement de la personne âgée à travers la déhiérarchisation de la

relation correspond à prendre en compte son potentiel à exprimer ses attentes et ses sentiments (et donc à assumer ses refus comme ses acceptations), en lui donnant des finalités (selon les circonstances la conduire vers son autonomie, soit lui donner les moyens de conserver cette autonomie) » (*ibid*, p. 67).

Vercauteren, Hervy et Schaff (2008) soulignent l'importance de la mise en place d'un référent pour l'accompagnement sur le terrain du projet de vie personnalisé. Ce référent est un professionnel de l'établissement dans lequel vit la personne âgée (soignants, animateur, psychologue). « Il est chargé de veillé à la réalisation des actions liés à l'accompagnement de la personne, apparaissant comme le véritable conservateur du projet, charge à lui de veiller à sa réalisation » (*ibid*, p. 130). Les auteurs font valoir une relation professionnelle entre le référent et la personne, qui agit comme le médiateur entre la personne et l'institution.

Pour ces auteurs, le référent a plusieurs missions. Tout d'abord, il doit être détenteur des connaissances concernant le résident. De plus, il doit tenir compte du cheminement du projet mis en place et engager sa revalorisation et sa réévaluation lorsque nécessaire. Enfin, quant à l'accompagnement de la personne, il doit être le relais entre elle, l'équipe des professionnels et son entourage.

Le principe du recueil d'information pour la constitution du projet de vie personnalisé permet une meilleure connaissance de la personne du point de vue des accompagnants mais aussi du point de vue de la personne elle-même. En effet, le recueil d'information devient pertinent pour la personne dans le sens où il agit « souvent comme un révélateur de situation, voire comme la prise de conscience qu'elle n'est plus isolée et que sa vie peut concerner toute une équipe autour d'elle » (*ibid*, p. 73). Toutefois, il faut à ce moment que la personne soit consciente de ce qui l'habite, de ses attentes et de ses aspirations, mais aussi de ce qui est possible du point de vue de l'établissement l'accueillant.

Lors de la constitution du projet de vie personnalisé, c'est là l'expression du résident qui doit être au centre. Les pratiques doivent ensuite être issues de ce phénomène. Chaque professionnel doit rester dans son champ d'intervention. Il s'agit alors de prendre en compte dans le projet de la personne elle-même, ses caractéristiques et ses attentes, le lieu de réalisation du projet, ses potentialités mais aussi de celles du milieu, les impératifs institutionnels ainsi que le temps puisque tout projet est lié à un temps donné. Tout cela doit

être confronté aux potentialités existantes et mobilisables chez chacun des partis (la personne et l'établissement). C'est l'articulation de ces éléments qui fera un projet construit (Vercauteren, Hervy, & Schaff, 2008).

Il doit être discuté avec la personne de ce qui lui reste intime et de ce qui peut être dévoilé à l'ensemble ou quelques intervenants. Le principe de confidentialité devient alors garant de cette intimité.

Cependant, il s'avère que les référentiels utilisés dans ces établissements se fondent sur des constats généraux. Les outils d'évaluation interne utilisés en rapport à la démarche qualité, comme le fait le référentiel ANGELIQUE<sup>3</sup>, se basent sur la notion d'évaluation. La personne n'est plus au centre de son projet puisqu'il est fonction de normes reconnus par l'ensemble des professionnels. Ils se portent alors garant du projet de la personne. Mais « le projet que j'ai pour l'autre, vulnérable, est rapidement une négation du sien, de sa liberté, de sa capacité à être reconnu comme un être doué de libertés et susceptible de la mettre en acte, fus-ce avec mon aide » (Amyot, 2008, p. 194). Les potentialités institutionnelles et professionnelles des aidants sont alors portées sur la faisabilité du projet et s'affairent donc à mettre à jour les contraintes qui peuvent exister. Il s'agit pourtant de partir des aspirations et des attentes de la personne concernée et non pas des contraintes. De surcroît, il nous semble nécessaire que ces contraintes soient envisagées du point de vue de la personne, dans le contexte subjectifs, et non pas par rapports à celles qui sont envisager par l'entourage de la personne.

De notre point de vue, la visée première de la constitution du projet de vie se révèle donc être la conciliation entre l'expression des attentes et des possibilités subjectives et celle des contraintes identifiées dans l'environnement. Il nous semble donc nécessaire d'agir dans cet intermédiaire notamment en invitant la personne à pouvoir se saisir de ses potentialités afin d'être auteur de son projet.

---

<sup>3</sup> Application Nationale pour Guider une Evaluation Labellisée Interne de Qualité pour les Usagers des Etablissements.

## **2.3 THEORIE DU PROJET EN PSYCHOLOGIE**

Boutinet nous propose une définition du projet : « un comportement bien particulier que nous pourrions définir comme étant un comportement orienté intentionnellement vers un but, soit, dit en d'autres termes et plus simplement, un conduite » (2011, p.5). Dans notre société occidentale, de par la montée de l'individualisation et de la singularisation, nous sommes constamment impliqués dans des choix et des prises de risque et c'est à partir d'une situation actuelle que l'on projette des scénarios possibles. Cependant, l'auteur (*ibid*, p.8) nous dit aussi que « si d'ailleurs les individus se font marginaliser ou exclure, ce n'est pas d'abord par une carence de leurs représentations, c'est bien plutôt par une incapacité à se situer momentanément comme acteur, soit pour des raisons tenant à leur trajet, soit pour des motifs situationnels défavorables ». En effet, le projet se situe à travers deux dimensions : la dimension acteur/environnement à travers la socialité et la dimension processus/produit à travers l'action. Si l'une des deux dimensions est altérée, le projet n'a plus lieu d'être. Il est donc nécessaire que le sujet devienne auteur et acteur de son projet en lien avec son environnement.

Lorsqu'il parle de projet, Boutinet (2012) en passe par la phénoménologie. Par-delà, il entend la phénoménologie de Hegel qu'il décrit comme « une science de la conscience » qui correspondrait alors à une science du savoir et de l'objectivité. Avec la prise de conscience de la situation vécue dans un environnement et un temps particulier, nous gagnerions en objectivité et en connaissance par rapport à une situation donnée. Cette notion, pour exister telle qu'elle, nécessite une description ce qui peut être considéré comme son concept fondateur : l'intentionnalité. Nous parlons ici de l'intentionnalité décrite par Brentano qui lui utilise le concept d'*intensio* comme « l'application de l'esprit à son objet, c'est-à-dire le mouvement par lequel l'esprit tend vers l'objet qu'il s'est intériorisé.» (*ibid*, p. 30). Cela permettrait à l'individu de pouvoir caractériser les fondements de ses phénomènes psychiques et ainsi de prendre conscience qu'il est un être qui existe dans une situation donnée, avec des objets autours de lui et sur lesquels il peut agir. Il est donc à ce moment doté d'un rapport intentionnel avec les objets de son environnement.

Pour voir la façon dont les individus anticipent sur leur avenir, il convient dans un premier temps de s'intéresser aux différents modes d'appréhension du temps. Boutinet stipule

que le temps peut être conçu de différentes manières (Boutinet, 2012). Il cite Beneveniste qui nous fait part du temps vécu verbalisé, autrement dit le temps linguistique, que Boutinet dénomme temporalité. Cette temporalité peut être découpée en deux modalités.

D'une part, une bipartition du temps dans laquelle se distinguent simultanéité et succession ; qu'il conjugue à deux types de temporalité. Le temps vécu dans la simultanéité est l'appréhension psychologique du temps, où passé et avenir se mêlent. Il assimile ce temps au temps circulaire qui se caractérise essentiellement pour être lié au rythme de la nature, notamment à travers les saisons. A cela se nouent l'idée que quelque chose se répète successivement ou non ; les changements sont qualifiés de faibles et ce qui a déjà été fait est mis en valeur. Boutinet y associe le temps sacré dans lequel nous recréons les événements à nouveau lors des célébrations, dans une certaine circularité, nous pourrons alors citer les anniversaires et les commémorations ; et le temps primordial qui s'apparente au temps du mythe dans lequel l'avant et l'après sont confondu. Le temps successif est associé au temps vécu de façon linéaire, dans une certaine irréversibilité. Nous nous situons alors dans le temps du changement, d'une façon opératoire et assimilé à l'action. Nous avons donc en chacun de nous deux façons rivales de vivre le temps : l'une est identifiée à un temps dilaté dans lequel se vivent les rêves, les extases, mais aussi l'ennui et la morosité, et l'autre à un temps fait de strates, dans lequel nous agissons par l'action. Une certaine ambivalence du temps est alors soulignée par l'auteur entre permanence/changement, présence/absence, source de mort/source de vie.

D'autre part, Boutinet nous fait part d'un découpage du temps de type tripartite dans lequel il oppose le passé, le présent et l'avenir. Du point de vue de notre condition humaine, il les associe respectivement à la naissance, à la condition actuelle et à la mort, qui ont pour chacun une valeur psychologique dans des proportions différentes.

Le passé correspond à notre histoire individuelle et sociale. Il se caractérise individuellement par une certaine ambivalence. Il nous évoque des carences mais est aussi indélébile. Il ne peut nous apparaître totalement, quelque chose nous échappe en permanence. D'une part, le passé ne peut nous être totalement accessible puisqu'il engage notre mémoire, mémoire qui n'est jamais infaillible. D'autre part, en passant par le langage, le sujet ne peut plus avoir accès directement à lui-même puisqu'il devient objectivé par le signifiant. Son angle de vision se fait donc sur le mode d'une réappropriation, d'une reconfiguration de celui-ci. Il devient possible d'un point de vue humaniste de par une conscientisation de l'expérience

alors qu'il se fait par l'élaboration des mécanismes inconscients dans les pratiques analytiques.

Le présent est considéré comme le moment instantané dans lequel se mêle l'expérience passé et l'anticipation sur les choix d'avenir. C'est avec l'utilisation du « je » que l'individu en fait l'expérience. C'est alors « une expérience privilégiée que fait l'individu, conquérant sa propre autonomie » (Boutinet, 2012, p. 53). Le vécu présent est la preuve de la continuité et de l'évanescence entre présence et absence. L'auteur souligne que la mise en avant de ce qui est absent pourrait être permise par la construction par la personne de son histoire de vie. Cependant, il s'avère aussi qu'il est nécessaire d'en passer par la relation interpersonnelle ; seul l'autre peut permettre d'accéder à soi-même.

L'avenir et le futur sont différenciés par l'auteur. Le futur correspond à un « devoir-être » inévitable, sur lequel nous n'avons pas de prise. L'avenir, lui, est ouvert à des possibles qu'il nous faut saisir. Il correspondrait alors à « l'anticipation de ce que demain sera ». Il nous explique que cet avenir sera toujours contrarié par l'imprévu et sera donc une anticipation de type aléatoire. Cette ambiguïté est d'autant plus grande qu'elle est déterminée par notre passé et notre présent. Nous pouvons ici introduire le terme d'horizon temporel qui correspond à notre capacité d'anticipation et qui nous permet d'agir dans le présent en fonction de nos expériences passées et futures. Cela pose la question de la distance à cet horizon. Si elle est trop éloignée, elle tend à rester floue. Si elle est trop proche, elle s'avère contraignante. Il s'agit donc de placer cette échéance à une distance acceptable pour ne pas nuire à la motivation.

Boutinet stipule que la construction d'un projet, bien qu'elle nécessite fondamentalement un auteur, invite nécessairement à l'anticipation. Anticiper c'est « adopter une activité de détours permettant de mieux ressaisir les situations auxquelles nous sommes confrontés ». Ainsi, pour situer le projet dans les méandres des types d'anticipation, l'auteur en distingue quatre (Boutinet, 2012). Nous les avons regroupés dans le tableau 1 afin de mieux identifier la place de la figure de projet.

Le premier se réfère à l'anticipation adaptative qui englobe la prévision à moins long terme et la prévoyance à plus long terme. Il s'agit de s'adapter à l'instant aux changements anticipés dans l'environnement. Par la dépendance à l'environnement, elles ne prennent donc pas en compte les désirs propres de la personne.

Le second est l'anticipation cognitive. Elle pousse les personnes à vouloir savoir ce qui se passera dans le futur. Elle peut prendre plusieurs formes et être de type occulte en lien

avec la divination, de type religieux avec les prophéties ou de type scientifique avec la prospective et la futurologie<sup>4</sup> afin d'envisager l'état futur de notre environnement.

Le troisième regroupe les anticipations imaginaires. Il fait référence à ce qui n'existe pas mais qui le pourrait dans le futur. Elles peuvent prendre une forme logique en lien avec l'utopie, ou une forme onirique, notamment dans la science-fiction.

Le dernier regroupe les anticipations opératoires. Il s'agit pour la personne de faire advenir un futur personnalisé. Boutinet (2012) en distingue 4 formes. Tout d'abord, les anticipations de type rationnelles et déterministes prennent vie grâce au à la mise en place de buts, d'objectifs et de plans qui implique forcément une action. Puis, les anticipations de type formel qui nous permettent de nous exprimer en termes de souhaits et de vœux. Il y a aussi les anticipations défensives qui s'apparentent à la précaution et à la prévention afin de se protéger d'un avenir non désiré. Enfin, il distingue l'anticipation opératoire de type partiellement déterminée dans lequel se place le concept de projet. L'avenir porte alors son intérêt sur les désirs inhérents à la personne. Tout comme l'histoire du passé, le projet est toujours en travail : il ne peut se satisfaire de sa réalisation et influence la polarisation des actions présentes. Grâce au projet, outre l'influence de nos actes présents dans le futur, il est désormais possible d'imaginer un présent façonné par les désirs. De plus, le projet s'inscrit dans un horizon temporel et est donc un élément constitutif de l'histoire de vie du sujet. Il concerne donc en premier lieu un auteur-acteur puisqu'il lui est dorénavant possible de construire et d'agir sur l'avenir.

Selon la théorie de Boutinet (2010), le place du projet se situe sur le même versant que l'objectif ou le plan, avec toutefois une conception partiellement déterminée. Par là il entend la construction du canevas d'un avenir désiré, avec toutefois l'entrevue des aléas liés à l'indétermination ; et que l'on cherche à faire advenir. Grâce à cette conception du projet, la personne se trouve en capacité de se projeter de façon offensive dans cet avenir à plus ou moins long terme.

Il s'agit pourtant de bien différencier cette conception de celle de la précaution et de la prévention qui sont défensives : elles sont « devenues de plus en plus dominantes pour conjurer les méfaits prévisibles ou possibles d'un avenir désormais redouté » (*ibid*, p. 67), et reposent donc sur une logique contraire au projet.

---

<sup>4</sup> Les termes futurologie et prospective désignent tous les deux les possibilités plurielles de l'avenir. Ils se distinguent par la dimension de la réflexion : scientifique pour la prospective et philosophique pour la futurologie.

Anticipation	Type	Figure
Adaptative	Scientifique	Prévision
	Empirique	Prévoyance
Cognitive	Occulte	Divination
	Religieux	Prophétie
	scientifique	Prospective et futurologie
Imaginaire	Logique	Utopie
	Onirique	Science-fiction
Opératoire	Rationnel ou déterministe	But, objectifs et plans associés à une action
	Formel	Souhait et vœux
	Partiellement déterminé	Projet

Tableau 1 : Tableau récapitulatif des différents modes et types d'anticipation afin de situer la figure de projet.

Pour être véritablement de type opératoire, partiellement déterminé et offensif, le projet doit cependant suivre deux principales exigences (Boutinet, 2010). La première résulte de la verbalisation des intentions qui permet de passer de l'intention mentale à son déplacement matérialisé. Il est nécessaire pour cela d'en passer par le langage et donc par la relation interpersonnelle, ce qui fait du projet « une réalité d'emblée socialisée » (*ibid*, p.67). La seconde exigence révèle le côté pragmatique du projet. En le mettant en place, l'auteur du projet l'inscrit dans le temps et se porte caution pour sa réalisation future. En ce sens, le projet ne pourra être possible que si l'auteur se trouve en capacité de l'exprimer devant un témoin. Ce témoin porte alors lui aussi un rôle dans le projet : celui d'acteur. En effet, par toute la dimension sociale qu'il porte, le témoin-acteur permet à l'auteur de s'engager à la réalisation du projet.

Boutinet (2011), stipule que le projet ne peut être mis en place uniquement si les quatre conditions sont réunies. Tout d'abord, il est indispensable que l'acteur principal prenne aussi la position d'auteur. Plus que la conception, la personne est donc aussi engagée dans sa réalisation. Ensuite, le projet ne doit pas faire l'objet d'une solution saillante qui serait alors inhibitrice de créativité. « Ce dernier se trouve toujours quelque part confronté soit à l'impossible, soit à l'embarras d'une pluralité de solution parmi lesquelles il d'agit de choisir la moins mauvaise » (*ibid*, p. 82). De plus, le projet doit être porteur d'une exploration des opportunités de l'environnement. Il s'avère alors un vecteur opposé à l'automatisme et se

porte garant de la créativité. Enfin, les solutions envisagées doivent être inédites et être déstigmatisées des situations engageant une solution type.

Parmi les différents types de projet, Boutinet (2012) distingue les situations existentielles à projet. A un niveau développemental, il stipule que « le concept de projet permet aux individus parvenus à un certain stade de leur existence d'anticiper la séquence suivante face à un affaiblissement voir une disparition des rites traditionnels de passage. Il sert donc à définir les conditions de choix et d'orientation qui se posent aux étapes clés de l'existence » (*ibid*, p. 84).

Il dénote 3 étapes caractéristiques du développement en lien avec l'élaboration de projets (Boutinet, 2012) :

- Le projet adolescent d'orientation et d'insertion
- Le projet vocationnel de l'adulte
- Le projet de retraite entre retrait et retraitement

Le retrait évoqué par Boutinet (2012) désigne le désengagement de l'activité productive au profit d'activités non productives. Le retraitement fait référence à la reconversion professionnelle. On voit donc bien ici qu'à travers le projet, le grand âge est considéré par l'auteur à travers l'effectivité du travail et de l'emploi. Cette conception n'est cependant plus valable lorsque les personnes entrent en EHPAD : la notion d'utilité est envisagée d'une autre manière, essentiellement au travers de la créativité. De plus, les personnes qui y vivent ont dépassé l'horizon temporel mettant en projet leur retraite. Il s'agit alors de mettre en perspective l'approche de la fin de la vie en tenant compte qu'il est toujours question de la vie, même à travers la mort.

Le projet de vie individualisé n'est introduit par Boutinet (2012) que dans les situations où la personne est dépendante que ce soit du point de vue psychique ou physique. Il en découle donc que le projet d'accompagnement individualisé doit, pour lui, être élaboré à partir du point de vue objectivant de l'institution. « Parler ici de projet individualisé encore dénommé projet personnalisé et non de projet individuel, c'est prendre acte de l'incapacité observée de la personne d'établir pour elle-même un projet, c'est donc reconnaître sa posture de hors projet » (*ibid*, p. 95)

Quant à l'évocation d'un avenir, Boutinet précise que « projeter, c'est toujours greffer l'inédit, le nouveau désiré sur un itinéraire déjà construit ; d'où la nécessité de reconnaître cet itinéraire [...] mais notre capital d'expérience est toujours prompt à nous échapper, à être relégué dans une mémoire inerte, figée. Pour redonner vie à cette mémoire on peut comprendre la pertinence aux recours aux histoires de vie, aux biographies raisonnées, aux techniques d'expérienciation ou de bilan ; les unes et les autres sont susceptibles d'aider l'acteur à mieux saisir ce que recèle son expérience passée en significations non décelées jusqu'ici, en potentialités inexploitées ; elles pourront l'aider aussi à dégager de cette expérience et des réalisation qui la jalonnent les lignes de force autour desquelles il pourra de façon opportune faire graviter ses nouveaux projets » (2011, p. 59)

Le projet ne peut donc être indépendant du vécu de son auteur. Il doit, pour ce faire, être en capacité d'impliquer le projet à son histoire de vie. Comme le souligne l'auteur, l'utilisation d'outils donnant naissance à l'histoire de vie permet de faciliter l'expression du point de vue de la personne. Il s'agit alors ici de mettre en cohérence le projet de vie de la personne avec son histoire de vie. Pour cela, il s'avère nécessaire d'en passer son point de vue subjectif.

## 2.4 INTERVENIR PAR L'HISTOIRE DE VIE

### 2.4.1 LE RECIT DE VIE, L'HISTOIRE DE VIE ET L'AUTOBIOGRAPHIE

La pluralité des termes concernant « l'approche biographique » nous indique que ceux-ci ont des points en commun. Il s'attache tous à s'intéresser aux individus à travers la narration et le récit de leur histoire.

Niewiadomski (2012) suggère de distinguer les termes récit de vie et histoire de vie. Pour lui, le récit de vie est induit par l'histoire de vie. En effet, l'histoire de vie désignerait « ce qui s'est produit » et uniquement cela, alors que le récit de vie se fait par une reconstruction des faits par le sujet, en passant par sa subjectivité. Mais l'usage des différents termes ne trouve pas de consensus suivant les auteurs et les courants.

Lainé, (1998, p. 112) distingue ces deux par l'avancé temporelle et méthodologique : « voici alors la différence que je propose entre récit et histoire de vie : le récit de vie est un moment dans le processus de production d'une histoire de vie. C'est celui de l'énonciation écrite et/ou orale de sa vie passée par le narrateur. L'histoire de vie commence pleinement avec le travail de ce matériau, le repérage des structures selon lesquelles la vie et le récit peuvent être organisés, la mise à jour du sens dont la vie et le récit sont porteurs. »

Nous allons donc prendre le parti pour cette étude de parler d'histoire de vie comme le fait Lainé (1998), c'est-à-dire en référence à quelque chose de construit par la personne donc pas toujours effectif dans la réalité contrairement à ce que nous dit Niewiadomski (2012). Le point de vue subjectif de la personne prend donc le pas sur les faits réels.

#### 2.4.2 EPISTEMOLOGIE DU RECIT DE VIE

L'approche biographique recèle plusieurs courants ce qui nous permet de situer ce travail plus précisément. Niewiadomski (2012) distingue au moins six grands ensembles de pratiques utilisant le recueil et l'analyse des histoires de vie.

L'autobiographie : elle est apparue au XVIIIème siècle et découlerait de l'intérêt des hommes à ce moment pour la démocratie émergente, ce qui changera à jamais le rapport que ceux-ci entretiennent avec eux-mêmes. C'est donc sous l'effet de la modernité que les individus développent un intérêt pour la quête identitaire qui trouve un sens dans l'écriture de soi.

Le recueil de récits de vie à des fins de recherche qualitative : ces recherches sont menées dans un cadre sociologique ou ethnologique. Elles naissent à la fin du XIXème siècle, aux Etats-Unis, et rencontrent un vif succès. En effet, les données brutes ne sont plus données telles qu'elles, mais sont imbriquées et permettent ainsi la compréhension d'un ensemble cohérent. En sociologie, l'Ecole de Chicago au début du XXème siècle utilisait massivement cet outil pour l'explicitation des faits sociaux. En France, cette approche apparaîtra dans les années 70 dans le champ de la sociologie.

Les séminaires d’implication et de recherche « Roman familial et trajectoire sociale<sup>5</sup> » : au milieu des années 70 se développe en France les séminaires « Roman familial et trajectoire sociale », imaginé par un groupe de sociologues<sup>6</sup> réunis au sein de l’association « Germinal ». Ces séminaires, en lien avec d’autres travaux de recherche, sont à la source d’un nouveau champ de réflexion : la sociologie clinique. Il s’avère qu’elle a des qualités pluridisciplinaires puisqu’elle se situe à la jonction de la sociologie, de la psychanalyse freudienne et de la psychosociologie.

Les histoires de vie en formation et la recherche biographique en éducation : ces pratiques entretiennent des liens serrés avec les séminaires « RFTS ». L’« ASIHIVIF<sup>7</sup> » aborde les questions de la formation. Le narrateur va alors fournir un travail réflexif pour formaliser son projet de formation, de par le récit de sa vie. Cependant, en 2008, l’association devient l’ASIHIVIF-RBE<sup>8</sup> dans un souci de s’ouvrir à un niveau international et s’affilier à des partenaires étrangers pour favoriser les approches théoriques multipolaires.

Les histoires de vie de collectivité : elles permettent de se pencher plus particulièrement sur l’histoire de collectifs humains tels que les associations, les quartiers, les entreprises par exemple. Pour cela, il s’agit d’étudier les trajectoires collectives mais aussi individuelles des acteurs de ces organisations : la façon dont chacun ressent les situations expérientielles dans lesquelles on se retrouve à travers nos propres représentations.

La « psychobiographie » : elle se situerait à la croisée de la psychologie et des techniques thérapeutiques en réponse à une souffrance psychique. Concernant ce sixième ensemble, l’auteur nous signale que les psychologues n’emploient qu’exceptionnellement les termes de « récit de vie », « histoire de vie » ou « autobiographie » puisqu’ils y sont confrontés continuellement dans leur activité professionnelle par le récit des personnes de leurs difficultés existentielles. Les techniques thérapeutiques, qu’elles soient psychanalytiques, cognitivo-comportementales ou systémiques, s’appuient sur l’écoute et l’analyse de récits de vie, mais cela n’a pas dénié beaucoup d’explicitation dans les travaux en psychologie.

---

<sup>5</sup> « Roman Familial et Trajectoire Sociale » : « RFTF »

<sup>6</sup> Bonetti, M., Fraisse, J., De Gaulejac, V.

<sup>7</sup> ASIHIVIF : Association internationale des histoires de vie en formation dont Gaston Pineau, Pierre Dominicé et Guy de Villers sont à l’origine.

<sup>8</sup> ASIHIVIF-RBE : Association internationale des histoires de vie en formation et de recherche biographique en éducation.

Au niveau de la méthodologie et concernant les histoires de vies, il convient donc de distinguer ici ce qui relève de la recherche de ce qui relève de la pratique du récit de vie pour l'émancipation et le développement de la personne (Niewiadomski, 2012).

En ce qui concerne l'utilisation des histoires de vie pour les processus de changement qu'il engendre et l'émancipation de la personne, les objectifs sont différents de ceux envisagés par l'approche sociologique ou ethnologique. En effet, le travail réflexif permis par l'utilisation du récit de vie comme outil va permettre de mettre du sens sur cette histoire et de s'affirmer par rapport à son existence. Bien que l'on ait pu faire cette distinction, il faut tout de même avoir en tête qu'historiquement, les travaux des sociologues concernant les histoires de vie avaient aussi comme objectif une visée émancipatoire pour le sujet.

#### **2.4.3 RECIT DE VIE ET DEVELOPPEMENT DE LA PERSONNE**

##### **2.4.3.1 APPORTS THEORIQUES SUR LA METHODE**

Pour la constitution d'une histoire de vie, 3 étapes paraissent nécessaires : une énonciation orale, une énonciation écrite et le travail à effectuer sur ces énoncés (Niewiadomski, 2012). Cependant, ce travail à effectuer sur ces énoncés peut prendre deux directions. La première s'attache à ce que ce travail d'analyse soit effectué par le chercheur seul. Cette approche est particulièrement utilisée dans le recueil de données à visée de corpus. La seconde évoque une co-implication du chercheur et du sujet dans la construction et l'édition de l'analyse. Cela sous-entend donc l'importance de la relation entre le chercheur et le sujet dans ce travail d'analyse.

Nous nous attacherons alors à promouvoir ce dernier type de méthode pour ce qui est du travail à effectuer sur ces énoncés. En effet, le tout n'est pas de couper le sujet de son histoire, n'est pas de créer son histoire à sa place, sur la base des données brutes qu'il aura pu nous fournir, mais de la rendre sienne à travers la relation qu'il entretient avec le chercheur. Nous avons besoin de cet espace de compréhension et d'expression puisque nous ne sommes pas dans la tête du sujet. Il se passe alors un double procédé par lequel le sujet se distancie de sa vie par l'explicitation qu'il doit en donner.

#### 2.4.3.2 LA QUESTION DES SUPPORTS

L'utilisation des histoires de vie comme outil pour l'émancipation implique une réalisation du sujet. Par cela, nous entendons ce que Niewiadomski a postulé, « l'homme est histoire selon 3 registres » (2012, p.80) : c'est un individu sociohistorique dont l'histoire singulière est mise en parallèle de l'histoire familiale et de l'histoire sociale, il est producteur d'histoire dans le sens où il opère une reconstruction de son passé, et enfin, il est acteur de son histoire puisqu'il est capable d'intervenir sur sa propre histoire au présent, en rapport avec son avenir.

Vincent de Gaulejac (2008) stipule que le support utilisé pour l'élaboration du récit de vie est structurant de par ses références théoriques et conceptuelles. Le support est les consignes qui l'accompagnent ont donc une influence sur l'histoire produite. Qu'il soit verbal ou non verbal, il permet l'articulation entre la réalité des événements de la vie, l'imaginaire qui correspond à l'histoire rêvée et le symbolique et l'histoire de vie. Cette construction éminente permet ainsi au sujet de développer ses capacités de symbolisation. De ce point de vue, les processus sociaux et les processus psychiques prennent leur place dans sa vie.

#### 2.4.4 POUR UN RECIT ANALOGIQUE

##### 2.4.4.1 L'EPREUVE DES 3 ARBRES

L'Epreuve des Trois Arbres a été développée par Benoit Fromage, dans son livre intitulé « Epreuve des Trois Arbres. Bilan de situation, accompagnement et développement de la personne » (2011). Cette épreuve est accordée aux principes développés par le courant humaniste, dans lequel la personne de trouve créditive des ressources nécessaires à la construction de son avenir. La personne est alors considérée comme détentrice de ressources qui l'animent et se trouve alors en capacité de choisir et de construire son avenir.

Comme le souligne l'auteur, l'analogie entre l'arbre et l'être humain se retrouve à plusieurs niveaux. « L'arbre est un signifiant qui met en forme différentes dimensions de l'existence humaine » (*ibid*, p. 23). Le dessin de l'arbre permet donc à l'individu d'y insérer

sa configuration personnelle. Ainsi, le thème de l'arbre permet de favoriser l'expression de la personne sur sa situation du moment sans omettre ni passé, ni avenir.

L'épreuve permet de rendre compte du développement de la personne en lien avec son histoire et le milieu dans lequel elle évolue. Elle permet de mettre en exergue, de donner forme et de nommer le positif et le négatif.

En disant « je », la personne se trouve en capacité de se positionner et de se dissocier. C'est cette dissociation au cœur même de l'identification qui va permettre la projection. L'ETA, par le biais de l'analogie avec l'arbre, permet la projection de soi et de son histoire. C'est en ce sens qu'il est un récit biographique analogique en première personne.

Le protocole<sup>9</sup> a été construit ainsi :

La première étape permet la projection : mécanisme de base qui nous sert à construire nos catégories de pensée et nos relations au monde. On retrouve cette projection à 3 niveaux dans l'ETA :

- Niveau de l'action : par le corps, les mains, la personne est en capacité d'effectuer un geste pour former un dessin.
- Niveau des images mentales : les dessins achevés expriment une façon de se représenter un monde.
- Niveau du verbe : les mots associés, les histoires produites.

A l'étape 2, on passe du niveau de l'action au niveau des mots. Il y a donc le passage progressif entre un stade de projection relativement archaïque avec le geste à une forme plus élaborée avec le mot.

L'étape 3, de la polarisation permet de construire un monde entre deux mouvements : l'attraction et la répulsion. Avec ce choix, de l'affect est introduit, le même qui nous permet de catégoriser l'ensemble de nos expériences du monde.

Les étapes 5, 6, 9 et 10 relèvent de l'explicitation. L'idée est alors le développement et l'approfondissement d'un point de vue. On retrouve dans ces étapes 6 niveaux dont l'enjeu est de développer un vécu :

---

<sup>9</sup> ANNEXE 1 : Protocole de l'Epreuve des Trois Arbres

- Niveau 1 : le niveau perçu. La personne sélectionne ce qui lui paraît important dans le dessin
- Niveau 2 : le niveau ressenti. La personne évoque des sentiments et des émotions liés à l'arbre. Ce niveau suggère la mise en place d'un processus empathique basé sur le vécu. Le dessin et l'expérience que la personne en a fait sont affectivés.

Ces deux premiers niveaux permettent de construire la base d'un vécu à travers une alliance entre la personne et sa production.

- Niveau 3 : niveau des besoins. C'est une expression matérielle des désirs de l'arbre.
- Niveau 4 : niveau d'action. Les conduites pour la réalisation de l'action sont orchestrées dans le temps.

On se trouve alors dans une logique d'anticipation engendré par l'action.

- Niveau 5 et 6 : l'arbre est inscrit dans un temps beaucoup plus étendu que dans les niveaux précédents. L'avenir est imaginé avec la question du désiré et du refusé. C'est dans ce contexte que découle la question de l'anticipation. C'est grâce aux niveaux 5 et 6 qu'émerge la question de l'anticipation, avec une forme de transport de soi dans le temps. Cette tendance va s'exprimer à travers des choix et des non choix concernant les actions.

L'étape 7 permet de confronter les arbres opposés dans un récit, dans le croisement entre le devenir refusé et le devenir désiré. L'étape 8 relie les 3 arbres par une histoire commune.

La seconde phase du protocole va permettre d'amplifier ce qui a été dit dans l'arbre de base en introduisant les éléments fondamentaux de la personne. Ces valeurs fondamentales sont celles qui permettent l'articulation du positif et du négatif dans la vie psychique.

Les étapes 9 et 10 permettent une amplification projective dans un espace onirique soit attractif avec l'arbre de rêve, soit répulsif avec l'arbre de cauchemar.

L'étape 11 correspond à une projection sur 3 niveaux. Les arbres opposés, à un niveau oniriques sont confrontés et reliés. Le négatif et le positif prennent donc une forme qui peut prendre place dans la vie psychique du sujet.

Les étapes 7, 8 et 11, qui font naître une histoire entre plusieurs arbres renvoient à une vision de la capacité d'intégration du dessin graphique dans le psychisme de la personne.

L'étape 12 correspond à la confrontation spontanée puis proposée entre la biographie réelle et la biographie analogique.

#### 2.4.4.2 LA RESTITUTION DE L'EPREUVE DES TROIS ARBRES

La restitution de l'ETA m'a été permise par un document de travail qui m'a été remis par son auteur.

Elle permet d'approfondir le point de vue de la personne à partir de ce qu'il a pu produire dans l'ETA, tout en continuant d'utiliser le langage spécifique au monde botanique.

Il paraît alors important de se centrer sur les sensations (voir, sentir, goûter, entendre et toucher) pour faire advenir émotions et pensées. La conscience démarre sur un mode sensoriel, dans un espace de vie dans lequel évolue le sujet. La conscience subjective est d'abord posée sur des sensations, sur des prises en compte sensorielles de l'environnement ou de soi-même. Les sollicitations sensorielles sont le lieu d'ancrage de la conscience : ils vont permettre d'établir une distinction entre soi et le monde extérieur. Ce travail va permettre de construire et d'affirmer une existence différenciée.

Ce mode de communication, à travers l'analogie avec l'arbre toujours, s'attache aussi à utiliser des relances en écho pour faciliter l'expression. L'approfondissement du point de vu subjectif permet la mise en valeur des ressources de la personne.

La restitution de l'ETA peut aussi permettre d'introduire le changement de point de vue. L'imagination et la création sont alors de mise. Il est possible de faire des propositions de changements intrinsèques ou externes à l'arbre.

C'est dans ce cadre que nous allons proposer aux personnes de se réapproprier leur production. Pour cela chacun pourra tout d'abord regarder les dessins ainsi que le discours qu'il a énoncés. Nous partirons ensuite des commentaires des personnes pour réengager le travail.

### **3 PARTIE 2 : PROBLEMATIQUE DE RECHERCHE**

Comment une démarche autobiographique analogique peut contribuer à la constitution d'un projet de vie personnalisé chez la personne âgée en EHPAD ?

Pour répondre à cette question, nous avons mis en place un protocole de recueil de données permettant de vérifier des hypothèses. Ce travail de recherche s'attèle à explorer la façon dont une démarche analogique du récit de vie peut contribuer à la constitution du projet de vie personnalisé des personnes âgées dans les établissements de type EHPAD.

En effet, l'ETA associé à sa restitution permette à la personne de se positionner comme auteur de son projet. La place de l'accompagnateur comme acteur lui permet de prendre la sienne : celle d'auteur. En laissant la personne être auteur, il devient plus facile de se positionner ensuite comme acteur dans son projet de vie. La prise en charge qui en découle peut donc être fonction de ce projet et n'en sera que plus appropriée.

L'ETA et sa restitution sont aussi porteurs d'une certaine créativité dans les solutions qu'ils peuvent apporter à une situation. Elles permettent de mettre à jour la solution que la personne envisage pour elle-même et non celle de tout un chacun. Il y a donc autant de solution qu'il y a de personnes pour une même situation.

La question de l'exploration des opportunités de l'environnement se révèle de manière implicite, notamment à travers l'évocation des attentes et des possibilités subjectives pour lesquelles la personne implique indubitablement son environnement et les opportunités qui vont avec.

L'utilisation de l'ETA permet de répondre aux conditions d'expression du projet théorisé par Boutinet (cf. 1. 3 Théorie du projet en psychologie, p. 14). En vue de ses éléments, il nous semble donc que l'utilisation de cet outil est pertinente pour accompagner la personne dans l'élaboration de son projet de vie personnalisé.

La variable dépendante est donc constituée de l'Epreuve des Trois Arbres combiné à sa restitution, la somme des deux étant considérée comme un outil biographique analogique. Les variables indépendantes l'expression des attentes et des possibilités subjectives, des

contraintes environnementales ainsi que des changements qui peuvent être envisagés dans l'environnement.

Dans la perspective d'articuler l'histoire subjective et les contraintes environnementales pour la construction du projet de vie personnalisé ; notre hypothèse générale est que l'utilisation de l'Epreuve des Trois Arbres combiné à sa restitution comme outil biographique analogique contribue à la constitution de celui-ci.

Le fait que la personne soit auteur de son projet implique inexorablement une déhiérarchisation de la relation avec l'accompagnant : « Partant de là, il sera nécessaire de comprendre que l'accompagnement de la personne âgée à travers la déhiérarchisation de la relation correspond à prendre en compte son potentiel à exprimer ses attentes et ses sentiments (et donc à assumer ses refus comme ses acceptations), en lui donnant des finalités (selon les circonstances la conduire vers son autonomie, soit lui donner les moyens de conserver cette autonomie) » (Vercauteren, Hervy, & Schaff, 2008, p. 67). Une hypothèse opérationnelle s'avère donc être l'utilisation de l'ETA combiné à sa restitution comme outil biographique analogique permet à la personne d'exprimer des attentes et des possibilités subjectives.

De plus, Boutinet suggère que « le projet ne peut se concevoir que dans un environnement ouvert, susceptible d'être exploré et modifié. Il implique donc un regard nouveau porté sur cet environnement pour y déceler pour le moins une indétermination partielle » (2012, p.276). Notre deuxième hypothèse opérationnelle est donc que l'utilisation de l'ETA combiné à sa restitution comme outil biographique analogique permet à la personne de mettre à jour des changements qui peuvent être envisagés dans l'environnement.

Enfin, la troisième hypothèse suggère que l'utilisation de l'ETA combiné à sa restitution permet à la personne d'identifier les contraintes de l'environnement. En effet, les changements identifiés dans l'environnement ont recours aux contraintes que la personne est à même d'identifier dans celui-ci (cf. 2.2 Vers un projet personnalisé).

## **4 PARTIE 3 : METHODOLOGIE**

Le protocole nécessite de rencontrer les résidents en EHPAD. Leurs capacités de communication ainsi que leurs capacités graphiques doivent être préservées pour que le protocole puisse être accompli. Il importe aussi que ces personnes puissent se souvenir d'une séance à l'autre de l'expérience vécue. Nous rencontrerons chacun des sujets 4 fois au minimum, certaines de ces rencontres pourront être étalementes sur deux séances suivant la fatigabilité des personnes.

Les première et deuxième rencontres font l'objet de la présentation de l'étude et l'approbation ou non la participation des personnes après un temps de réflexion de plusieurs jours. La troisième se présente sous forme d'un entretien semi-directif. Les rencontres 4 et 5 sont destiné à la passation de l'Epreuve des Trois Arbres et à la ou aux séance(s) d'accompagnement lui faisant suite. La dernière rencontre nous permet d'exposer à la personne une synthèse des analyses de l'entretien semi-directif, de l'ETA ainsi que de sa restitution. Si la personne l'accepte, les données seront ensuite présentées à son référent et une place leurs sera donnée dans le projet de vie personnalisé. Si le résident le désire et en lien avec sa demande, il est possible de procéder à la rectification de ce texte, notamment pour le retrait d'informations.

Les informations associées et pertinentes au projet de vie seront classées dans le tableau 2. Ce tableau permet de regrouper les informations ressortissantes de l'entretien semi-directif, de l'ETA et de sa restitution relatives au projet de vie de la personne. Leurs observations permet de rendre compte des informations recueillies et relatives au projet de vie en fonction des différentes rencontres.

Informations ressortissantes de ...			
Concernant	l'entretien semi-directif	l'ETA	la séance de restitution de l'ETA
les attentes subjectives			
les possibilités subjectives			
les contraintes environnementales			
les changements qui peuvent être envisagés dans l'environnement			

*Tableau 2 : Tableau regroupant les informations ressortissantes des différents entretiens et constitutives du projet de vie personnalisé.*

#### **4.1 MISE EN ŒUVRE DU PROTOCOLE**

L'étude se déroule dans un EHPAD public en milieu rural. Cet établissement accueille 74 résidents de manière permanente.

Les projets de vie personnalisés sont mis en place dans cet établissement. Chaque résident est amené à rencontrer son soignant référent. Cette rencontre se déroule sous la forme d'un entretien semi-directif. Les informations que le résident accepte de dévoiler à l'équipe sont alors classées par catégories et figurent à son projet de vie personnalisé. Les informations anecdotiques ou ne relevant pas de la personne ne sont pas pris en compte et n'y figurent pas. Des objectifs sont ensuite fixés par les soignants, en fonction de ces informations et de la concertation qui en résulte.

La politique de l'établissement implique que la parole du résident soit au centre de la constitution du projet de vie. La méthode de l'entretien semi-directif telle qu'elle est envisagée pour le recueil des informations interdit toute interprétation de celle-ci. Pour ce faire, cette parole est directement retranscrite dans le tableau regroupant les différents items de l'entretien semi-directif. Nous avons souhaité utiliser cette même grille d'entretien mais

avec tout de même une petite modification. Nous avons choisi de séparer « comment la personne se voit-elle vivre ici » de l'axe développement dans la grille d'entretien. En effet, il nous a semblé intéressant de mettre en avant un axe concernant le devenir appréhendé subjectivement par la personne.

Dans cet établissement, ce qui est appelé « réunion de synthèse » se déroule tous les mois. La situation d'un résident est alors discutée en équipe pluridisciplinaire<sup>10</sup>. Les éléments figurant dans ce tableau sont repris et en lien avec la réflexion sur la situation de la personne, de nouveaux objectifs sont fixés. Ces objectifs ne sont pas présentés aux résidents ensuite et ne figure donc qu'à la connaissance du personnel.

Un stage avec le psychologue de cet établissement nous a permis le recrutement des sujets. Nous avons proposé à la direction de l'établissement une fiche de présentation du mémoire<sup>11</sup> pour expliciter notre requête. C'est après leur accord que nous avons discuté une liste de personnes susceptibles de répondre aux caractéristiques requises pour l'étude avec le psychologue et le cadre de santé. Les rencontres individuelles avec ces résidents se sont déroulées en dehors des jours de stage, en semaine, et sur des créneaux horaires adaptés à leur rythme de vie.

Nous nous sommes donc déplacée à la rencontre de ces personnes pour leur proposer un accompagnement pour la constitution de leur projet de vie personnalisé. Cette première rencontre nous permet de leur exposer les fondements de la démarche. Un document explicatif appelé notice d'information<sup>12</sup> leur est distribué dans lequel est présenté la recherche. Nous proposons à ces personnes un temps de réflexion de quelques jours avant de donner une réponse à notre demande.

Dans un premier temps, sept personnes étaient d'accord pour participer à cette étude. En réalité, l'accompagnement par ce protocole n'a été possible que pour cinq personnes. En effet, deux d'entre elles se sont trouvées ensuite dans des états de santé ne permettant pas un accompagnement avec le matériel proposé.

---

<sup>10</sup> L'équipe pluridisciplinaire est constituée des agents de service hospitalier, des aides-soignants et des infirmières présents sur les lieux le jour de la réunion ; ainsi que du médecin coordinateur, du cadre de santé, du directeur de l'établissement et du psychologue.

<sup>11</sup> ANNEXE 2 : Fiche de présentation du mémoire à la directrice de l'établissement

<sup>12</sup> ANNEXE 3 : Notice d'information.

Le groupe de sujet est donc constitué de trois hommes et deux femmes. Tous sont en capacité de dessiner, mais aucun ne s'est dit en mesure d'écrire. Nous nous sommes donc mis d'accord pour que les écrits soient pris en note par nous-mêmes, sous réserve que les personnes puissent les contrôler. Dans certains cas, comme lors de l'entretien semi-directif et de la restitution de l'ETA, les entretiens sont enregistrés. Cela permet de rendre compte avec plus de fidélité de la parole des résidents comme le désire la politique de l'établissement.

Les rencontres se sont déroulés dans les chambres respectives des personnes pour des contraintes d'espace : aucun autre lieu plus adapté, neutre, n'était disponible dans l'établissement et en faire sortir les personnes n'était pas envisageable. Le mobilier permettait la mise en œuvre du protocole, notamment par la présence de bureau ou d'adaptables servants de support lors des activités graphiques.

## 4.2 ANALYSE CLINIQUE

### 4.2.1 ANALYSE DE L'ENTRETIENS SEMI-DIRECTIF

Les entretiens avec les cinq résidents ont tous été enregistrés. Ces enregistrements ont ensuite été retranscrits et les énoncés ont été transposés en fonction des items proposés par la grille d'entretien<sup>13</sup> dans la grille d'analyse<sup>14</sup>. Nous avons tout de même pris le parti d'ajouter un item à la grille d'analyse. En effet, le contexte d'entrée en institution n'est pas évoqué dans la grille d'entretien de l'établissement mais a été abordé lors de l'entretien. Il semblait donc judicieux de constituer un axe à part pour pouvoir constater les valeurs de l'enjeu de l'institutionnalisation. Chaque item fait ensuite l'objet de commentaires en fonction du discours de la personne.

---

<sup>13</sup> ANNEXE 4 : Grille d'entretien

<sup>14</sup> ANNEXE 5 : Grille d'analyse de l'entretien semi-directif

#### 4.2.2 ANALYSE DE L'EPREUVE DES TROIS ARBRES

Pour l'analyse de l'ETA, nous nous sommes servis d'une grille d'analyse<sup>15</sup> de l'ETA reprenant le modèle de l'auteur (Fromage, 2011)

Concernant cette analyse, l'auteur a défini quelques principes (Fromage, 2011) :

Avec l'ETA, l'arbre devient être humain et vice-versa. Lorsqu'on travaille sur le versant arbre, on travaille aussi sur le versant être humain.

Les catégories d'analyse du protocole sont botaniques et multiples :

- Anatomique : cette catégorie renvoie aux caractéristiques physiques de l'arbre
- Physiologique et fonctionnelle : elle porte sur les modalités d'adaptation de l'arbre
- Ecologique : elle s'instaure dans la relation entre l'arbre et son environnement

Il s'agit alors de garder le langage arbre. C'est parce que le discours est ancré dans cette langue que la mise en sens est possible. Le protocole restera donc logique et structuré si ce principe est respecté.

L'arbre est polarisé par le géotropisme<sup>16</sup> et le phototropisme<sup>17</sup>. De plus, les consignes de l'ETA impliquent la polarisation des actions. Comme le souligne Fromage, « la polarisation du protocole active un constituant fondamental de l'existence humaine, à savoir les mouvements antagonistes et complémentaires d'attraction et de répulsion » (*ibid*, p. 81).

L'ETA permet aux personnes de s'exprimer sur des situations concrètes dans lesquelles s'inscrit l'arbre. L'analyse de l'ETA va donc permettre de mettre à jour les « valeurs subjectives » des dynamiques. Cette subjectivation s'avère impliquer l'histoire personnelle et notamment les valeurs sociales et culturelles et les groupes d'appartenance des personnes (Fromage, 2011). Là encore va donc apparaître une polarisation permettant d'identifier les tendances prospectives attractives et répulsives de chacun.

---

<sup>15</sup> ANNEXE 6 : Grille d'analyse de l'ETA

<sup>16</sup> «Le géotropisme correspond au développement des racines en direction du centre de la terre en fonction de la pesanteur» (Fromage, 2011)

<sup>17</sup> «Le phototropisme désigne la croissance de la plante guidée par la lumière». (Fromage, 2011)

L'analyse des étapes 1 et 9 font l'objet d'une description en terme botanique des arbres. Il s'agit alors de distinguer l'espace souterrain (ligne de sol et ancrage de l'arbre), le tronc, le houppier (forme, structure, éléments ajoutés) et l'environnement dans lequel il vit (Fromage, 2011).

Tout comme pour l'étape 1, toutes les autres étapes doivent être commentées. Les commentaires doivent refléter l'analyse des contes linguistiques avec au premier plan le héros, l'acteur central du récit : l'arbre. De ce fait, tout comme pour le récit, l'analyse du protocole est donc séquentiel : situation initiale, développement, situation finale (Fromage, 2011). L'auteur stipule donc qu'en lisant chaque commentaire et synthèse, il doit être possible de répondre à la question « que fait l'arbre et comment le fait-il ? » (*ibid*, p. 81). Grâce à cette méthode, il est alors possible de dégager des actions en lien avec leur réalisation (objets, moyens, lieu, temps, résultat). L'approche de l'arbre est donc de type fonctionnel.

Ce sont les commentaires associés qui donnent ensuite naissance aux synthèses intermédiaires. Elles se situent entre les étapes 4 et 5 et 10 et 11. Elles associent alors les éléments des commentaires 1 à 4 et 9 et 10.

<b>Perçu</b>	Ce qui attire l'attention du sujet dans son arbre
<b>Ressenti</b>	Qualification affective de l'arbre
<b>Besoins</b>	Besoin de l'arbre
<b>Action</b>	Actions associés aux besoins de l'arbre
<b>Devenir désiré</b>	Inscription de l'arbre dans un avenir désiré
<b>Devenir refusé</b>	Inscription de l'arbre dans un avenir désiré

Tableau 3 : Tableau regroupant les différentes évocations des matrices d'explicitation

La matrice d'explicitation permet le croisement entre deux oppositions. C'est ce croisement qui va permettre de générer l'énergie psychique nécessaire à la vie. Cette matrice fait l'objet des étapes 5 et 6, et 9 et 10. En référence au tableau 3 évoquant les matrices d'explicitation, il sera alors possible de mettre à jour les actions réalisées, mais aussi les actions potentielles : « choses à faire ou que l'on aimeraient / refuserait de réaliser, des anticipations non actualisées. » (*ibid*, p. 82). . Les lignes du tableau fonctionnent par deux : perçu/ressenti, besoin/action, devenir désiré/refusé avec la question de l'anticipation.

Entre les étapes 8 et 9 ainsi qu'entre les étapes 10 et 11 doivent apparaître la synthèse des arbres de base et la synthèse des arbres mythiques. Ces synthèses ont pour but de passer à un niveau supérieur de connaissance en liant les informations recueillies grâce à la synthèse intermédiaire, à la matrice d'explicitation et aux histoires entre les arbres.

La synthèse des arbres de base et la synthèse des arbres mythiques vont ensuite donner corps à la synthèse du protocole. « La synthèse est effectuée en « langage arbre » en reprenant les thèmes structurants, le mode d'articulation des arbres polarisés, les valeurs centrales, les types de relations entre arbres, les écarts ou continuités entre phases, etc. » (*ibid*, p. 92).

#### 4.2.3 ANALYSE DE L'ENTRETIEN DE RESTITUTION DE L'EPREUVE DES TROIS ARBRES

L'entretien de restitution de l'ETA permet à la personne d'être accompagnée dans le vécu subjectif qu'elle a eu de l'expérience de l'ETA. Il s'agit alors de présenter à la personne le protocole rédigé durant la séance précédente.

L'objectif de la restitution est d'amener la personne à une prise en compte et un renouvellement de son point de vue en parallèle de l'accompagnement. Sont alors pris en compte les échanges avec l'accompagnateur, les dessins, les textes ainsi que les réflexions qui surviennent pendant et après cette intervention, ce qui constitue le récit autobiographique analogique.

Nous avons choisi de procéder à l'analyse sur la base des différents arbres et de leur polarisation. Les commentaires effectués par la personne pour chaque arbre sont alors rassemblés. Le discours non évoqué en langage arbre est donc exclu de l'analyse. En effet, c'est parce que le discours est ancré dans cette langue qu'il est possible d'y mettre du sens. Des commentaires sont ensuite effectués sur la base du discours.



## **5 PARTIE 4 : RESULTATS**

L'analyse des différents entretiens nous a permis de l'écriture pour chaque personne d'une « synthèse de l'expérience » qui a été lue et acceptée. Cette ligne de développement relate en premier lieu la parole du résident, un point de vue subjectif inaliénable au projet de vie personnalisé. Elle fournit aux aidants des éléments leur permettant une prise en charge plus adaptée. Cette prise en charge ne s'effectue donc plus qu'en fonction de normes, mais en bien fonction d'éléments subjectifs émanant de la personne.

Une réflexion autour de la synthèse de l'expérience au vue des connaissances de l'organisation institutionnelle nous a permis l'écriture d'objectifs en lien avec les attentes et les possibilités de chaque parti : la personne et l'organisation. Ces objectifs, pour des raisons techniques n'ont pas pu être validés par la personne, ni par l'équipe. En effet, le cheminement débouchant sur le projet de vie personnalisé dans cet établissement ne permet pas de fixer des objectifs pour 5 personnes différentes en moins de 5 mois, et encore, le nombre d'entrée dans cet intervalle augmente d'autant plus ce temps. Ils sont discutés en réunion de synthèse pluridisciplinaire qui a lieu une fois par mois et lors desquelles le projet de vie d'un seul résident est abordé. Les objectifs qui y figurent sont donc plus présents à titre indicatifs, comme exemple pour faire le lien avec la ligne de développement et seront rediscuté dans un temps à venir.

- Monsieur G

### Synthèse de l'expérience :

Monsieur G a 95 ans et est entré à l'EHPAD en avril 2007. L'analyse de l'entretien semi-directif<sup>18</sup> a révélé qu'il connaissait l'établissement puisqu'il habitait dans le même village. Il est veuf et a trois enfants, deux filles et un fils. Une de ses petites filles est employée dans la maison de retraite où il vit. Il était agriculteur et avait repris l'exploitation de son père qui l'avait lui-même obtenu de son grand-père. Monsieur G a vécu 85 ans dans la même maison, aux abords de la maison de retraite.

---

<sup>18</sup> ANNEXE 7 : Analyse de l'entretien semi-directif de monsieur G

Il pensait, avec sa femme, être bien mieux chez lui qu'en maison de retraite : vivre ici n'était pas ce qu'il souhaitait pour son avenir. Il y vit pourtant depuis 6 ans, depuis le décès de celle-ci. Dans un premier temps, il vivait en chambre double avec un autre homme qui « ne comprenait rien », ce qu'il trouvait dur. Une chambre seule lui a ensuite été proposée dans laquelle il vit actuellement. Il se dit bien nourri et être en compagnie de bonnes personnes. Il passe certains après-midis à jouer aux cartes avec d'autres résidentes. Il compare sa vie présente à sa vie passée et trouve du changement.

Monsieur G souffre de douleur cervicale depuis un accident de voiture. Pour cela, il porte parfois une minerve. Il souffre aussi des pieds, ce qui peut lui provoquer des douleurs à la marche. En conséquence, il voit le pédicure qui le soulage un peu.

L'analyse de l'ETA<sup>19</sup> de Monsieur G montre qu'il éprouve des besoins qui impliquent des attentes et des attentes qui suggèrent des besoins. Il se dit en « manque d'air ». Pour pallier à cela, il suggère une attente, celle de sortir à l'extérieur. Il se dit cependant conscient de parfois manquer de force pour cela. Il identifie dans l'environnement des personnes susceptibles de l'accompagner afin de compenser ce manque : l'animatrice et ses enfants et petits-enfants. Il exprime d'ailleurs le souhait de les voir de manière plus régulière. Monsieur G identifie des activités pour lesquelles il ne se sent pas à la hauteur. Les activités proposées doivent donc être adaptés à ses possibilités subjectives et suggérer un sentiment d'utilité, essentielle à la vie. Il lit le journal ainsi que des magazines.

L'analyse de l'ETA a mis en évidence une attente qui n'a pas été exprimée lors de l'entretien : être utile aux autres. Pour cela, monsieur G exprime deux solutions, retourner un état antérieur ou changer radicalement. L'analyse de la restitution de l'ETA<sup>20</sup> stipule que les expériences présentes et passées recèlent une ressource pour s'orienter vers des aspirations futures.

Les après-midis de monsieur G peuvent lui paraître longs parfois et se dit ne pas être en mesure de trouver une solution à cela. Ce constat est renforcé par l'analyse de l'ETA qui révèle que pour lui, l'environnement peut donc avoir des conséquences sur ceux qui y vivent : il ne lui paraît pas assez stimulant. L'analyse de l'ETA suggère cependant que l'entourage peut se trouver en mesure d'installer une solution d'entre-aide. Il se trouve donc dans une position où il exprime des attentes quant à son entourage : il pourrait lui permettre de trouver

---

<sup>19</sup> ANNEXE 8 : Analyse de l'ETA de monsieur G

<sup>20</sup> ANNEXE 9 : Analyse de la restitution de l'ETA de monsieur G

une solution pour que les après-midis paraissent moins longs. Ainsi, les échanges avec autrui permettent de vivre et d'évoluer.

Monsieur G est donc capable, par l'intermédiaire de son entourage qui lui vient en aide, de provoquer des changements sur son environnement afin de mieux s'adapter à celui-ci.

#### Objectifs proposées aux équipes :

- Participer plus régulièrement aux animations « sorties » proposées par l'établissement.
- Associer la famille de monsieur G à son projet de vie afin de lui permettre d'organiser des sorties avec eux.
- Lui proposer des activités qui lui suggèrent un sentiment d'utilité : ce peut être en lien avec son travail antérieur (du jardinage par exemple), ou avec les activités quotidiennes (faire son lit, peler les pommes pour la compote par exemple)

L'observation du tableau 4 permet de mettre en évidence que monsieur G a exprimé des attentes subjectives ainsi que des contraintes environnementales lors des trois rencontres. En revanche, seul l'ETA lui a permis de manifester des changements pouvant être envisagés dans l'environnement. De plus, les possibilités subjectives n'ont pu être proférées qu'à partir de l'ETA et sa restitution.

En plus de lui permettre de proférer des informations complémentaires, l'utilisation de l'ETA et de sa restitution s'avère donc prégnant pour que monsieur G puisse s'exprimer sur certaines composantes (possibilités subjectives et changements qui peuvent être envisagés dans l'environnement)

Informations ressortissantes de ...			
Concernant	l'entretien semi-directif	l'ETA	la séance de restitution de l'ETA
les attentes subjectives	<p>Sortir à l'extérieur tout en étant accompagné.</p> <p>Aller visiter ses enfants et petits-enfants.</p> <p>Solution pour que ses après-midis paraissent moins long.</p>	<p>Être utile aux autres.</p> <p>Soutien de l'entourage pour une meilleure adaptation lors des changements dans l'environnement</p>	Être utile aux autres
les possibilités subjectives		Capacités d'adaptation aux changements de l'environnement et d'autant plus avec le soutien de l'entourage.	Les expériences passées constituent une réserve de ressources internes pour l'avenir.
les contraintes environnementales	<p>Les petits-enfants ne prennent pas le temps de venir.</p> <p>L'environnement n'est parfois pas assez stimulant.</p>	<p>L'environnement a une influence sur ceux qui y vivent.</p>	<p>L'environnement est susceptible d'être néfaste.</p> <p>Lorsque l'utilité est altérée, l'environnement inflige la mort.</p>
les changements qui peuvent être envisagés dans l'environnement		L'entourage peut se trouver en capacité d'interagir et d'installer un environnement d'entraide.	

Tableau 4 : Tableau récapitulatif des informations ressortissantes lors des rencontres avec monsieur G en fonction des hypothèses opérationnelles.

- Madame M

Synthèse de l'expérience :

Madame M a 87 ans. Elle est veuve depuis 27 ans et dit se sentir « bousculé » de s'être retrouvée seule depuis ce temps, elle y pense régulièrement. Elle est entrée à l'EHPAD en novembre 2011 après avoir passé un mois dans un hôpital local suite à une maladie.

L'analyse de l'entretien semi-directif<sup>21</sup> nous fait dire que madame M peut identifier des attentes, des besoins et des possibilités subjectives. Elle dit aimer participer aux animations proposées par l'animatrice de l'établissement. Elle participe notamment à la lecture du journal. Lorsqu'elle est douloureuse, elle dit parfois « tirer » pour y aller mais en tire des bénéfices : « ça change les idées » et lui permet d'avoir une vie sociale. Elle est donc en capacité d'identifier des priorités quant à ses besoins. L'analyse de l'ETA<sup>22</sup> et de sa restitution<sup>23</sup> permet de mettre en avant d'autres attentes et besoins : l'utilité qu'elle peut susciter dans son entourage serait source de bien-être et la vie en collectivité est recherchée, avec toutefois une certaine indépendance à conserver. Une intervention extérieure peut alors être utile pour maintenir ce cadre.

Madame M apprécie la visite des membres de sa famille, même s'ils ne la préviennent pas à l'avance. Elle dit ne pas oser demander à ses enfants des nouvelles de ses petits-enfants et arrière-petits-enfants mais reste dans cette attente.

Concernant ses possibilités, madame M considère que sa mémoire lui fait défaut comparé à ce qu'elle a pu être dans le passé. De plus, elle se plaint quotidiennement de douleurs au ventre et s'allonge une grande partie de la matinée en conséquence. Cependant, elle mène une réflexion sur ce mode de fonctionnement et se dit que ce n'est peut-être pas la bonne solution. Madame M est donc en capacité de mener une réflexion sur ses actes. L'analyse de l'ETA suggère que madame M est en capacité d'atteindre des buts, notamment à travers des changements intrinsèques qualitatifs plus que quantitatifs.

L'analyse de l'entretien permet de mettre à jour les contraintes de l'environnement identifiées par madame M même si pour son avenir, elle ne suggère pas de changements, ni d'envies parce qu'elle n'identifie rien de mieux. Elle n'est cependant pas satisfaite de sa prise en charge infirmière.

De plus, en conséquence à sa « bonne » audition, madame M se sent gênée lorsque le son est trop fort lors des animations. Elle s'en trouve alors fatiguée et préfère interrompre sa participation. Elle trouve donc ici seule une issue à cette contrainte.

---

<sup>21</sup> ANNEXE 10 : Analyse de l'entretien semi-directif de madame M.

<sup>22</sup> ANNEXE 11 : Analyse de l'ETA de madame M.

<sup>23</sup> ANNEXE 12 : Analyse de la restitution de l'ETA

Enfin, madame M n'identifie personne dans son environnement à qui se confier depuis le décès de ses amies et se sent seule. Les autres résidents ne constituent pas une ressource pour cela.

L'analyse de l'ETA stipule que l'environnement peut être source de besoins et peut même être létal. Ces contraintes environnementales sont donc à prendre en considération puisqu'elles suggèreraient des besoins, notamment un aménagement de la prise en charge infirmière et une personne ressource autre qu'un résident, à qui madame M pourrait se confier.

L'analyse de l'ETA permet aussi de mettre à jour la façon dont les changements peuvent être envisagés dans l'environnement, ce que ne permet pas l'analyse de l'entretien. Ainsi, les parties défaillantes de l'environnement tels que la prise en charge infirmière ou le manque de personne ressource à qui se confier peuvent être pour madame M compensées par une autre partie de l'environnement. Cette partie compensatrice n'est cependant pas identifier par madame M.

#### Objectifs proposés à l'équipe :

- Continuer et l'inciter à participer aux animations, notamment à la lecture du journal le matin, mais aussi aux animations qui lui permettent de susciter une utilité
- Respecter son besoin d'indépendance tout en l'encourageant dans ses choix
- Associer sa famille à son projet de vie afin qu'elle puisse avoir des nouvelles de toute sa famille
- Aménager la prise en charge infirmière pour qu'elle lui corresponde mieux.
- Continuer la prise en charge psychologique afin de lui permettre de faire le deuil de ses proches décédés et de son ancien mode de vie et de substituer le manque qu'elle éprouve à pouvoir se confier.

Informations ressortissantes de ...			
Concernant	l'entretien semi-directif	l'ETA	la séance de restitution de l'ETA
les attentes subjectives	<p>Participer aux animations de l'établissement.</p> <p>Continuer de participer à la lecture du journal de manière très régulière.</p> <p>Avoir des nouvelles des petits-enfants.</p>	<p>Être utile aux autres peut être source de bien-être.</p> <p>Garantir une certaine indépendance dans la vie en collectivité.</p>	<p>Etre utile aux êtres vivants situés à proximité.</p> <p>Vivre en groupe tout en conservant une certaine indépendance, avec des distances à respecter.</p>
les possibilités subjectives	<p>La mémoire peut faire défaut.</p> <p>Pas de problèmes d'audition.</p>	<p>Passer par des étapes de développement plus qualitatives que quantitatives.</p>	
les contraintes environnementales	<p>La prise en charge infirmière n'est pas satisfaisante.</p> <p>Pas de personne ressource disponible dans son environnement pour pouvoir se confier.</p> <p>L'environnement peut être trop bruyant et provoquer une fatigue.</p>	<p>L'environnement peut être source de besoins, voire même de mort.</p>	<p>Nécessité d'une intervention extérieure pour maintenir une certaine indépendance avec les autres êtres vivants.</p>
les changements qui peuvent être envisagés dans l'environnement	<p>Ne plus s'allonger durant la matinée pour pallier aux douleurs ventrales.</p>	<p>Les parties défaillantes de l'environnement peuvent être compensées par d'autres parties de celui-ci.</p>	

Tableau 5 : Tableau récapitulatif des informations ressortissantes lors des rencontres avec madame M en fonction des hypothèses de travail.

L'observation du tableau 5 permet de dire que des attentes subjectives ainsi que des contraintes environnementales ont pu être exprimés par madame M grâce aux trois rencontres. Cependant, madame M n'a pas exprimé de possibilités subjectives et de changements qui peuvent être envisagés dans l'environnement avec la restitution de l'ETA.

Toutefois, il s'avère que l'ETA et sa séance de restitution ont permis à madame M de spécifier des informations complémentaires à celles exprimées lors de l'entretien semi-directif.

- Monsieur U :

#### Synthèse de l'expérience :

Monsieur U est âgé de 73 ans. Il est entré en EHPAD en 2003, il y a donc une dizaine d'années, suite à une chute lui ayant provoqué une fracture des côtes. L'assistante sociale de la structure dans laquelle il a été hospitalisé lui a alors conseillé de venir vivre dans un établissement médicalisé pour qu'il puisse stabiliser son diabète. Monsieur U a beaucoup vécu en communauté et se dit « habitué » à ce mode de vie. Il occupe ses matinées en faisant des mots-mêlés.

Monsieur U est célibataire et n'a pas d'enfants. Il est né d'une fratrie de 11 enfants. De sa famille, il a perdu 3 de ses frères, dont un récemment, au mois de juin 2012, et le mari d'une de ses sœurs en janvier 2011.

Diabétique, monsieur U est dans l'attente d'une greffe de rein. Par conséquent, trois fois par semaine depuis août 2004, il part à une quarantaine de kilomètres de l'EHPAD, dans un centre hospitalier pour être dialysé.

L'entretien semi-directif<sup>24</sup> et l'ETA<sup>25</sup> ont permis de mettre en avant que Monsieur U est en capacité d'identifier des contraintes environnementales. En effet, les activités proposées à monsieur U ne sont pas en adéquation avec son état de santé. Il s'est adapté à la situation en changeant ses habitudes occupationnelles. Les contraintes environnementales sont donc envisagées à travers une adaptation de monsieur U à son environnement.

L'analyse de l'ETA et de sa restitution<sup>26</sup> ont aussi permis à monsieur U d'exprimer des attentes : adopter une activité occupationnelle au quotidien et générer une utilité réciproque qui peut être plus ou moins éphémère. Pour cela, il aimeraient pouvoir participer plainement aux animations proposées par l'établissement. Il attend pour la suite de son existence une solution médicale qui pourra lui permettre de satisfaire sa volonté de participer aux activités proposées par l'établissement.

---

<sup>24</sup> ANNEXE 13 : Analyse de l'entretien semi-directif de monsieur U

<sup>25</sup> ANNEXE 14 : Analyse de l'ETA de monsieur U

<sup>26</sup> ANNEXE 15 : Analyse de la restitution de l'ETA de monsieur U

### Objectifs proposés à l'équipe :

- Proposer à monsieur U des animations en adéquation avec son état de santé, peut-être à des heures non habituelle en fonction de sa glycémie.

Informations ressortissantes de ...			
Concernant	l'entretien semi-directif	l'ETA	la séance de restitution de l'ETA
les attentes subjectives	Participer pleinement aux animations proposées par l'établissement.  Une greffe de rein.	Les attentes sont à envisager en fonction de la situation présente mais aussi en fonction d'un avenir anticipé.	Utilité réciproque avec l'entourage
les possibilités subjectives	Faire plaisir à l'entourage.  Vivre en communauté.  S'adapter aux contraintes de l'environnement.	S'adapter aux contraintes environnementales.	L'utilité peut être plus ou moins éphémère.  A travers la mort, l'utilité peut être perpétrée sous une autre forme.
les contraintes environnementales			L'environnement a une influence sur les besoins
les changements qui peuvent être envisagés dans l'environnement			L'espace libéré peut permettre à d'autres de se développer à leur aise.

*Tableau 6 : Tableau récapitulatif des informations ressortissantes lors des rencontres avec monsieur U en fonction des hypothèses de travail.*

L'observation du tableau 6 permet de mettre en évidence que des attentes et possibilités subjectives ont pu être évoquées par monsieur U durant les trois rencontres. Toutefois, seule la restitution de l'ETA permet à monsieur U de manifester des contraintes identifiées dans l'environnement ainsi que des changements envisagés dans l'environnement.

En plus de lui permettre de proférer des informations complémentaires, l'utilisation de l'ETA et de sa restitution comme s'avère donc prégnant pour que monsieur U puisse s'exprimer sur certaines composantes (les contraintes environnementales et les changements qui peuvent être envisagés dans l'environnement)

- Monsieur C

### Synthèse de l'expérience :

Monsieur C a 91 ans. Il est entré à en EHPAD en février 2012. Il est marié et sa femme vit aussi dans l'établissement. Lors de l'entretien semi-directif<sup>27</sup> dit être entré à la maison de retraite suite à une chute à son domicile qui a eu pour conséquence une hospitalisation puis un séjour en maison de convalescence. D'après monsieur C, elle aurait provoquée chez lui un AVC mais personne n'a pu lui confirmer cela. Il fait cependant le lien avec son traitement hypotenseur. C'est le médecin qui lui a affirmé la nécessité d'aller vivre en maison de retraite. Monsieur C connaissait déjà l'établissement dans lequel il vit et le trouvait bien.

Il dit se sentir bien et être bien soigné dans cet établissement. Il évoque cependant le fait qu'il aurait aussi été bien à vivre dans sa maison, mais vivre en maison de retraite représente pour lui une sécurité par rapport à la vie à son ancien domicile. La maladie qui peut advenir est conçue comme une fatalité qui n'est pas connue à l'avance.

La décision de venir vivre en maison de retraite a été prise avec ses enfants. De cette manière, il consent à laisser sa place à sa descendance. L'analyse de l'ETA<sup>28</sup> révèle que monsieur C a la possibilité de se servir de ses expériences passées pour identifier ce qui est positif et ce qui est négatif dans son environnement. L'environnement peut alors être générateur de développement et de renouveau à ses yeux lorsqu'il apporte du soin, mais peut aussi source de perversion voire de mort lorsqu'il est défaillant. Les éléments nocifs seront alors éjectés pour être remplacés. Le temps est envisagé de manière cyclique, avec des recommencements réguliers, notamment à travers les générations.

Monsieur C organise ses journées de manière assez structurée, avec des actes à réaliser le matin et d'autres l'après-midi : l'analyse de la restitution de l'ETA<sup>29</sup> suggère qu'il vit et évolue en accomplissant des actes. Il préfère que les visites de sa famille et de ses amis se

---

<sup>27</sup> ANNEXE 16 : Analyse de l'entretien semi-directif de monsieur C.

<sup>28</sup> ANNEXE 17 : Analyse de l'ETA de monsieur C

<sup>29</sup> ANNEXE 18 : Analyse de la restitution de l'ETA de monsieur C

déroulent l'après-midi plutôt que le matin pour des contraintes de temps (le matin lui paraît plus long). Il est cependant conscient que c'est aussi une question de disponibilité pour eux.

Monsieur C se considère comme quelqu'un de quelque peu maniaque et aime lorsque les actes sont bien réalisés. Cependant, il ne se dit jamais totalement satisfait.

Monsieur C aime participer aux animations qui lui permettent de découvrir, d'acquérir de nouvelles connaissances et de générer chez lui une réflexion. Il dit aimer la vie sociale et la personne humaine. Pour les animations transgénérationnelles, monsieur C préfère accompagner les grands enfants que les petits.

Quant à son avenir, monsieur C ne pense pas être en capacité de formuler des attentes. Il compte sur « l'habitude » d'autres personnes. Il exprime cependant la volonté de rester vivre en maison de retraite jusqu'à sa mort. L'analyse de l'ETA permet tout de même de constater qu'il est en capacité de moduler son avenir en fonction de ses aspirations. Il a donc la faculté d'exprimer ses choix de vie et de désigner ce qui ne lui convient pas dans son environnement qui peut être changeant. Ainsi, pour anticiper un devenir, celui de l'environnement dans lequel il vit doit être anticipé. Pour vivre et évoluer, il est nécessaire de passer par des actes. Il souhaite atteindre un certain âge et assurer une continuité pour sa descendance qui s'avère être nécessaire et salutaire.

### Objectifs proposées à l'équipe

- Laisser au maximum monsieur C organiser son temps (organisation de ses journées), son espace (notamment sa chambre) et son quotidien comme il le souhaite.
- Continuer de proposer les animations à monsieur C, notamment celles qui pourvoient à la découverte, à la réflexion et à l'apprentissage, mais aussi celles qui favorisent les contacts sociaux. Lors des activités transgénérationnelles, privilégier le contact avec de grands enfants plutôt que des petits.
- Etre à l'écoute quant aux choix de vie qu'il exprime
- Associé sa famille à son projet de vie de manière à favoriser la continuité de la vie et de la transmission à la descendance.

Informations ressortissantes de ...			
Concernant	l'entretien semi-directif	l'ETA	la séance de restitution de l'ETA
les attentes subjectives	<p>Participer aux animations (apprendre, découvrir, réfléchir).</p> <p>Accompagner les grands enfants plutôt que les petits lors des activités intergénérationnelles.</p> <p>Garder une vie sociale.</p> <p>Volonté de rester vivre dans cette maison de retraite jusqu'à la mort.</p> <p>Conserver une certaine indépendance pour l'organisation du temps et de l'espace.</p>	<p>Atteindre un certain âge</p> <p>Qu'il y ait une continuité dans la descendance.</p> <p>Que l'avenir reste modulable en fonction des aspirations.</p>	<p>La descendance d'avère être une nécessité et peut être salutaire.</p> <p>Vivre et évoluer en accomplissant des actes</p>
les possibilités subjectives	<p>Ne peut être totalement satisfait.</p> <p>Capacité à exprimer ses choix et à désigner ce qui ne convient pas dans l'environnement.</p> <p>Ne se sent pas en capacité d'exprimer un avenir possible : est dans l'attente de propositions</p>	<p>Se servir du passé comme d'une expérience pour identifier ce qui est positif et ce qui est négatif.</p>	
les contraintes environnementales	Certains amis viennent le matin : c'est une question de disponibilité.	L'environnement peut être défaillant et générateur de perversion et de mort.	L'environnement peut être défaillant.
les changements qui peuvent être envisagés dans l'environnement	Laisser la place et être remplacé par la descendance.	<p>L'environnement peut se débarrasser des éléments nocifs par lui-même.</p> <p>L'environnement peut être défaillant et générateur de perversion et de mort mais il peut aussi apporter du soin et générer le développement et le renouveau.</p>	<p>L'environnement peut être source de mort s'il est défaillant, mais aussi source de soin en apportant les éléments indispensables à la vie</p> <p>Pour anticiper l'avenir, il faut anticiper les changements de l'environnement.</p>

Tableau 7 : Tableau récapitulatif des informations ressortissantes lors des rencontres avec monsieur C en fonction des hypothèses de travail.

L'observation du tableau 7 permet de constater que des attentes subjectives, des contraintes environnementales ainsi que des changements envisagés dans l'environnement ont pu être mis en évidence par monsieur C durant Ces trois rencontres. Cependant, seul l'entretien semi-directif ainsi que l'ETA ont permis à monsieur C d'exprimer des possibilités subjectives.

L'ETA ainsi que sa restitution ont donc permis à monsieur C d'approfondir la démarche d'expression.

- Madame R

#### Synthèse de l'expérience :

Madame R a 90 ans. L'entretien semi-directif<sup>30</sup> stipule qu'elle a eu cinq enfants, dont un fils atteint de trisomie. Trois de ses enfants sont décédés et il ne lui en reste aujourd'hui que deux, son fils ainé âgé de 64 ans et une fille. Elle a aussi des petits-enfants, dont un petit-fils qui vit à l'étranger.

Madame R vit avec son mari, dans la même chambre. Ils sont mariés depuis 66 ans. Elle considère que beaucoup de choses de sont passés dans sa vie, des bonnes, mais aussi de mauvaises, comme le fait d'avoir vécu la guerre, notamment à travers son mari qui était militaire.

Madame R sont, avec son mari, toujours propriétaires de la maison dans laquelle ils habitaient avant leur arrivée en maison de retraite. Elle leur permet de pouvoir héberger leurs enfants lorsqu'ils viennent leur rendre visite.

Madame R est entrée en EHPAD avec son mari, il y a 3 ans, suite à une chute qui a eu pour conséquence une fracture de sa jambe. C'est son fils qui s'est occupé « de tout » qui a trouver cet établissement que madame R ne connaissait pas du tout. L'analyse de l'ETA<sup>31</sup> permet de souligner que madame R est en mesure d'identifier les contraintes imposées par son environnement et pour les compenser, elle aurait besoin d'aide et d'attention par les personnes qui l'entourent et de temps à autre par ses enfants et petits-enfants.

Madame R ne s'exprime pas quant aux objectifs pour son avenir en entretien semi-directif. Pour autant, l'analyse de l'ETA permet de dire qu'elle a besoin d'un espace vital

---

<sup>30</sup> ANNEXE 19 : Analyse de l'entretien semi-directif de madame R

<sup>31</sup> ANNEXE 20 : Analyse de l'ETA de madame R

suffisant pour continuer à se développer. Elle explique son impossibilité à se servir de ses doigts mais ne trouve pas ce fait difficile. En effet, l'analyse de l'ETA permet de signifier que lorsqu'il lui est impossible d'agir, elle est en capacité de trouver des ressources dans son entourage. Elle a donc la possibilité d'envisager des changements dans son environnement, notamment à travers les actes de sa descendance.

Elle trouve le personnel « aimable et serviable » et disponible la nuit et par conséquent n'a pas de raisons de se plaindre. Madame R dit se sentir « vraiment bien » dans cet établissement. L'analyse du discours de madame R lors de la restitution de l'ETA suggère qu'elle a besoin de soins de la part de son entourage pour continuer à se développer. Le temps ne lui paraît pas long puisqu'elle a la possibilité de discuter avec son mari et la possibilité de participer aux animations pour s'occuper. Elle trouve que c'est « important ». Elle aime notamment faire des activités qui concernent les textiles : couture, crochet, tricot. Auparavant, une soignante de l'établissement organisait des activités coutures, ce qui n'est plus le cas, mais madame R émet le souhait refaire cette activité. L'analyse de l'ETA et de sa restitution<sup>32</sup> permettent de mettre à jour des attentes de la part de madame R. Elle aimerait se rendre utile, notamment à travers le travail qu'elle est susceptible de produire, par la couture par exemple, et le plaisir qu'elle peut engendrer pour autrui. Cette utilité peut être altérée mais grâce à un travail commun elle peut être continue.

#### Objectifs proposés à l'équipe :

- rester attentifs aux besoins exprimés par madame R et l'aider à les compenser lorsque c'est possible, sans pour autant restreindre son espace vital
- associer la famille de madame R à son projet de vie : ils constituent une ressource pour compenser ses manques
- lui proposer des activités :
  - en lien avec le textile : tricot, crochet, couture, en veillant à l'accompagner
  - en lien avec l'utilité et le plaisir qu'elle peut susciter aux autres (par exemple, production de décors pour la maison de retraite).

L'observation du tableau 8 permet de mettre en évidence que des attentes subjectives ont pu être formulées par madame R durant les trois rencontres. Cependant, des possibilités subjectives n'ont pu être exprimées qu'avec l'entretien semi-directif et la restitution de l'ETA.

---

<sup>32</sup> ANNEXE 21 : Analyse de la restitution de l'ETA de madame R.

De plus, des contraintes environnementales ainsi que des changements qui peuvent être envisagés dans l'environnement ne sont manifestés que lors de l'ETA et de sa restitution.

En plus de lui permettre de proférer des informations complémentaires, l'utilisation de l'ETA et de sa restitution s'avère donc prégnant pour que madame R puisse s'exprimer sur certaines composantes (les contraintes environnementales et les changements qui peuvent être envisagés dans l'environnement).

Informations ressortissantes de ...			
Concernant	l'entretien semi-directif	l'ETA	la séance de restitution de l'ETA
les attentes subjectives	<p>Continuer de participer aux animations proposées par l'établissement.</p> <p>Participer aux activités qui concernent le textile : couture, crochet, tricot.</p>	<p>Se rendre utile par le travail et en faisant plaisir aux autres.</p> <p>Aide et attention de la part de l'entourage, des enfants et des petits-enfants.</p> <p>Espace suffisant pour continuer à se développer.</p> <p>Conservation du lieu de vie.</p>	<p>Être utile à l'entourage</p> <p>Travail commun pour générer une certaine continuité dans la créativité.</p>
les possibilités subjectives	Dit ne « plus rien faire de ses dix doigts ».		<p>Avec l'avancée en âge, diminution des capacités productives et créatives</p> <p>Des changements peuvent survenir à des moments précis, signes de renouveau.</p> <p>Dépendance à l'entourage pour les soins et le choix du lieu de vie.</p>
les contraintes environnementales		<p>Les besoins peuvent ne pas être satisfaits par l'environnement naturel.</p>	<p>Influence de l'environnement sur la productivité.</p> <p>Entourage non disponible.</p>
les changements qui peuvent être envisagés dans l'environnement		<p>La descendance est en capacité d'agir sur l'environnement.</p>	<p>Un changement de lieu de vie peut être envisagé.</p>

Tableau 8 : Tableau récapitulatif des informations ressortissantes lors des rencontres avec madame R en fonction des hypothèses de travail.

Grâce aux tableaux présentés précédemment pour chaque personne (tableaux 4, 5, 6, 7 et 8), il est clairement identifiable qu'un simple entretien directif ne permet pas de mettre à jour les différentes composantes confondues du projet pour chaque personne. Pour certains (madame M et monsieur C), l'ETA ainsi que sa restitution leur ont permis d'approfondir la démarche d'expression en nous avisant d'informations complémentaires. Pour les autres (madame R, monsieur G et monsieur U), en plus de leur permettre l'expression d'informations complémentaires, l'ETA et sa restitution leurs ont permis de mettre en évidences des composantes non exprimées lors de l'entretien semi-directif.

De plus, l'observation du tableau 9 permet de constater que l'ETA combiné à la restitution qui a suivi a permis pour chaque personne de mettre en évidence des attentes et des possibilités subjectives, des contraintes environnementales identifiées par la personne et des changements qui peuvent être envisagés dans l'environnement. Notons que cela n'est pas possible avec l'utilisation de l'entretien semi-directif seul.

Une analyse clinique des entretiens nous a donc permis de vérifier les trois hypothèses opérationnelles émises auparavant (cf. Partie 2 : Problématique de recherche, p. 25-26). Ainsi, l'utilisation de l'Epreuve des Trois Arbres combiné à sa restitution permet à la personne de mettre à jour des attentes et des possibilités subjectives, des contraintes identifiées dans l'environnement ainsi que des changements envisagés dans l'environnement.

		Informations ressortissantes de		
	Concernant l'identification	L'entretien semi-directif	L'ETA	La restitution de l'ETA
Monsieur G (tableau 4)	Des attentes	R	R	R
	Des possibilités	NR	R	R
	Des contraintes environnementales	NR	R	R
	Des changements envisagés dans l'environnement	NR	R	NR
Madame M (tableau 5)	Des attentes	R	R	R
	Des possibilités	R	R	NR
	Des contraintes environnementales	R	R	R
	Des changements envisagés dans l'environnement	R	R	NR
Monsieur C (tableau 6)	Des attentes	R	R	R
	Des possibilités	R	R	NR
	Des contraintes environnementales	R	R	R
	Des changements envisagés dans l'environnement	R	R	R
Madame R (tableau 7)	Des attentes	R	R	R
	Des possibilités	R	NR	R
	Des contraintes environnementales	NR	R	R
	Des changements envisagés dans l'environnement	NR	R	R
Monsieur U (tableau 8)	Des attentes	R	R	R
	Des possibilités	R	R	R
	Des contraintes environnementales	NR	NR	R
	Des changements envisagés dans l'environnement	NR	NR	R

Tableau 9 : Tableau récapitulatif des informations ressortissantes en fonction des hypothèses de travail lors des rencontres avec chaque personne.

R : informations renseignées

NR : informations non renseignées



## **6 PARTIE 5 : DISCUSSION**

L'épreuve des trois arbres a permis aux personnes de mettre à jour des attentes, des besoins, des possibilités, des contraintes environnementales et des changements qui peuvent être envisagés dans l'environnement et qui contribuent à l'organisation du projet de vie individualisé. L'hypothèse de recherche est donc validée.

L'observation du tableau 9 nous permet de voir que seules des attentes subjectives peuvent être exprimées par chaque personnes durant les trois entretiens. Il s'avère donc que les informations recueillies lors des différentes rencontres, donc avec les différentes méthodes sont complémentaires les unes des autres. L'ETA ne peut donc venir en remplacement de l'entretien semi-directif mis en place pour la rédaction du projet de vie. Il vient alors en complément et permet d'approfondir la démarche.

Le projet de vie se trouve alors greffé sur le point de vue de la personne. Le point de vue objectivant de l'institution identifié par Boutinet (2010) n'est donc pas le seul et l'unique moyen pour l'élaboration du projet de vie avec les personnes dépendantes.

Grâce à l'ETA, la personne est au centre de l'attention. Ce ne sont plus les contraintes de l'environnement pris en compte par l'équipe qui sont entendus, mais bien ceux perçus par la personne elle-même. Une telle démarche cloisonne ce qui a pu être dit et pensé par le résident sans possibilité de penser à sa place. L'utilisation de l'ETA permet donc aux personnes d'être dédouanées de l'emprise de l'empire de l'institution tout en identifiant les composantes qui les lient. De plus, l'avenir devient prégnant grâce à l'outil projectif et permet donc à la personne de pouvoir se projeter dans un certains environnement. En cherchant à faire advenir un devenir, elle suggère un avenir possible.

Il s'avère donc que l'utilisation de cette méthode permet d'éviter de passer par l'étape d'évaluation de la personne quant aux différentes composantes du projet. En se portant garant de la place de la personne comme auteur-acteur de son projet, il n'est plus fonction des normes reconnus par l'ensemble des professionnels. De ce fait, les contraintes ne sont plus identifiées par l'accompagnant, mais par la personne elle-même et ne sont donc plus imposées à sa vue. Elle peut ainsi imaginer tous les scénarios possibles pour les contourner.

« Le projet que j'ai pour l'autre, vulnérable, est rapidement une négation du sien, de sa liberté, de sa capacité à être reconnu comme un être doué de libertés et susceptible de la mettre en acte, fus-ce avec mon aide » (Amyot, 2008, p. 194). En ce sens, grâce à l'appropriation de son projet, la liberté quant à ses choix est rendue à la personne.

On peut toutefois émettre quelques réserves quant au protocole établi. L'épreuve des trois arbres ainsi que les techniques de restitution nécessitent une certaine expérience. En effet, les connaissances théoriques sont indispensables mais pas suffisantes. Nous nous sommes confronté à la difficulté que pouvait engendrer trop peu d'expérience avec cette épreuve.

L'épreuve des trois arbres a un protocole fixe mais qui peut être argumenté par des points explicités lorsque cela s'avère nécessaire, lorsque les informations relatives aux arbres doivent être complétées. La relation établie entre les deux protagonistes de l'expérience, entre l'étudiant et le résident, ainsi que les échangent ne doivent pas être figés et limités aux questionnements du protocole. Il nous a semblé que notre manque d'expérience a limité l'approfondissement de ses échanges.

Si le manque d'expérience a influencé la passation de l'épreuve, il en a aussi affecté sa restitution. Nous avons eu des difficultés à poser un cadre dans lequel l'arbre était au centre de l'attention. Les personnes ont entremêlées l'histoire des arbres et leur vécu, leurs expériences passées. Non pas qu'elles ne nous intéressent pas, mais le sujet des entretiens était l'arbre et l'expérience de l'épreuve des trois arbres et nous aurions dû installer ce contexte dès le début des entretiens. Cela nous aurait permis d'approfondir l'expérience qui est faite du support, ce qui n'aurait pu être que bénéfique.

Il nous a aussi semblé qu'un autre point essentiel a fait défaut à cette étude. En effet, l'étude ne permet pas de montrer que l'ETA plus qu'une autre technique, a permis de mettre à jour de nouvelles informations. Il ne peut être établit que les rencontres instaurées sur 4 séances entre l'expérimentateur et le résident sans passation de l'ETA n'aurait pas donné les mêmes résultats. Pour cela, il aurait fallu mettre en place un groupe témoin ne bénéficiant pas de l'ETA. Cela aurait permis de comparer les résultats et de contrôler cette variable. De nouvelles hypothèses pourraient alors s'attacher au type d'informations recueillies et aux différents niveaux d'élaboration que le protocole engendre.

## **7 REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

- Amyot, J.-J. (2008). *Travailler auprès des personnes âgées*. Paris : Dunod
- Amyot, J.-J., & Mollier, A. (2002). *Mettre en oeuvre le projet de vie dans les établissements pour personnes âgées*. Paris: Dunod.
- Bouisson, J. (2005). *Psychologie du vieillissement et vie quotidienne*. Marseilles, Solal Editeurs.
- Boutinet. (1993). *Psychologie des conduites à projet*. Paris: PUF.
- Boutinet, J.-P. (2012). *Anthropologie du projet* (2 ed.). Paris: PUF.
- De Gaulejac, V., & Legrand, M. (2008). *Intervenir par le récit de vie. Entre histoire collective et histoire individuelle*. Paris : Erès.
- Erikson, E. (1968). *Adolescence et crise. La quête de l'identité*. Paris : Flammarion.
- Fontaine, R. (2007). *Psychologie du vieillissement*. Paris: Dunod.
- Fromage, B. (2011). *L'Epreuve des Trois Arbres. Bilan de situation, accompagnement et développement de la personne*. Paris : In Press Editions.
- Fromage, B. (2012). *Le bilan psychologique à l'aide de l'Epreuve des Trois Arbres*. Paris : Eurotests Editions.
- Lainé, A. (1998). *Faire de sa vie une histoire*. Paris: Desclée de Brouwer.
- Lejeune, P. (1971). *L'autobiographie en France*. Paris: Armand Colin.
- Lejeune, P. (1993). *L'approche biographique : théorie, clinique*. Paris: Desclée de Brouwer.
- Niewiadomski, C. (2012). *Recherche biographique et clinique narrative. Entendre et écouter le Sujet contemporain*. Paris: Erès.
- Puijalon, B., & Trincaz, J. (2000). *Le droit de vieillir*. Paris: Fayard.
- Richard, V., Bernard, H., & Jean-Luc, S. (2008). *Le projet de vie personnalisé des personnes âgées. Enjeux et méthode*. Eres.
- Tacnet-Auzzino. (2009, 4). La place du consentement de la personne âgée lors de l'entrée en EHPAD. *Gérontologie et Société*(131), pp. 99-121.
- Vercauteren, R., Hervy, B., & Schaff, J.-L. (2008). *Le projet de vie personnalisé des personnes âgées. Enjeux et méthode*. Ramonville Saint-Agne: Editions érès.
- Vercauteren, R., Predazzi, M., & Loriaux, M. (2005). *Pour une identité de la personne âgée en établissement : le projet de vie*. Ramonville-Saint-Agne: Editions Erès.